LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 35¢ MONTRÉAL, LUNDI 29 MARS 1982, 98e ANNÉE, no 74, 60 PAGES, 4 CAHIERS

TABLOÏD SPORTS

UN SAMEDI SOIR PAS COMME LES AUTRES...

■ Les Nordiques assurent ne pas avoir voulu faire preuve d'intimidation face au Canadien qui, de son côté, a le triomphe modeste à la veille de la série qui l'opposera à la formation québécoise dans dix jours. Bref, un samedi soir pas comme les autres au Forum...

pages 2 à 5

photo PA

SALVADOR: UN VOTE MASSIF SOUS LES BALLES!

■ Défiant la consigne de boycottage des guérilleros, les Salvadoriens ont exercé en masse hier, souvent sous les balles, leur droit de vote. L'envoyé spécial de *La Presse*, Gilles Paquin, était sur les lieux. Hier, dit-il, on comptait les bulletins de vote; aujourd'hui, on comptera les cadavres.

page B 4

Les Salvadoriens qui faisaient la queue, hier, devant le bureau de scrutin d'Apopa, une petite ville située à 15 km au nord de San Salvador, semblent plus amusés qu'affolés par l'échange de coups de feu survenu entre les guérilleros et les soldats chargés de protéger les électeurs.

ISOLEZ VOTRE MAISON
Val Royal
LAINE ISOLANTE SOUFFLÉE
Tél. 270-6111

SONDAGE CROP-LA PRESSE

OUI AU CONTRÔLE DES PRIX ET SALAIRES

■ D'après les résultats d'un sondage Crop mené pour le compte de LA PRESSE, 70 p. cent des Québécois (et 66 p. cent des syndiqués) accepteraient un contrôle des prix et des salaires si cela pouvait régler la crise économique actuelle. Le sondage révèle également que la très grande majorité des Québécois, 84 p. cent et plus, s'opposent à l'exercice du droit de grève dans le secteur public.

page A 8

NON À LA GRÈVE DANS LE SECTEUR PUBLIC

OSCARS

LES JEUX SONT FAITS

■ Les prédictions de dernière heure pour la course aux Oscars qui se terminera ce soir ne laissent que «Reds» et «On Golden Pond» sur la liste des films en nomination. Mais une surprise est toujours possible et «Atlantic City», produit entre autres par Denis Héroux, pourrait peut-être valoir un Oscar ou un autre à un Canadien.

page B 1

SERVICES D'AMBULANCES

MONTRÉAL LOIN DERRIÈRE TORONTO

■ À tous les chapitres, tant à celui de l'organisation, de la formation du personnel, du temps de réponse, que de l'équipement, le système ambulancier de Montréal fait piètre figure si on le compare à celui de Toronto. Dans une série de deux reportages publiés aujourd'hui et demain, Michel Girard fait ressortir les déficiences du système montréalais et démontre comment en créant un service public métropolitain et en imposant un ticket modérateur la Ville reine s'est dotée d'un des meilleurs services d'ambulances du continent.

page A 4

COLUMBIA

3e MISSION RÉUSSIE

page A 2

ACTUALITÉS D'HIER

Cyrille Felteau
(collaboration spéciale)

LE LUNDI DANS LA PRESSE

■ À compter d'aujourd'hui, et désormais tous les lundis, LA PRESSE consacrera une chronique à la petite histoire du Québec. On verra que sous la plume de notre collaborateur Cyrille Felteau l'actualité d'hier est toujours vivante. Aujourd'hui, il nous parle d'une certaine bouteille de cognac qui a déjà servi de kiosque à journaux.

page A 2

SOMMAIRE

Annonces classées: C 4 à C 9
Arts et spectacles
— Informations: B 6 à B 8
— Horaires: B 9
Carrières et professions: A 10
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: A 9, A 10
Éditorial: A 6
FEUILLETON: C 4
Horoscope: C 6
Le monde: B 3, B 4
Météo: A 2
Mots croisés: C 7
Mot mystère: C 7
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 9
Télé-Câble: B 6
Télévision:
— Horaires: B 9
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croises: 18

L'ÉCONOMIE

ALSANDS: OTTAWA N'A PAS CÉDÉ

pages A 9 et B 10

ÉDITO

M. MAROIS DOIT ÉCOUTER LA POPULATION

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

RÉSERVEZ VOTRE RX-7 MAINTENANT POUR LIVRAISON AU PRINTEMPS à partir de $12,695
Financement bancaire
Vente + Location + Débosselage + Pièces
Blondin AUTOMOBILE LTÉE
3722 E. BOUL. GOUIN 324-9100
mazda

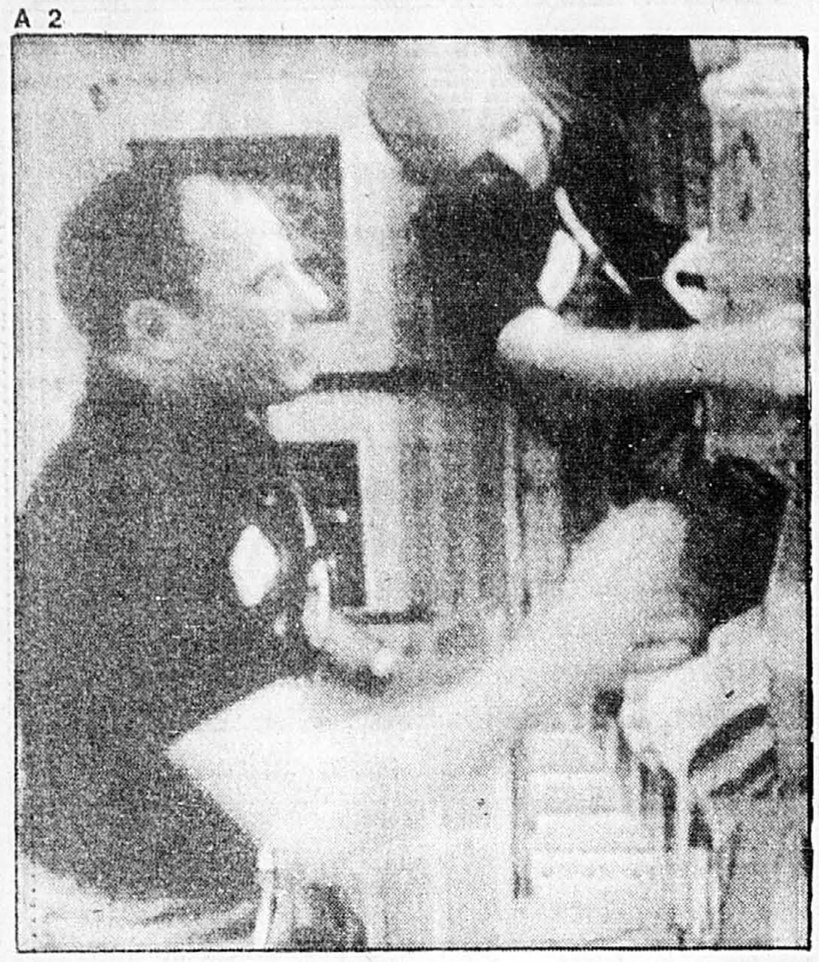

Les membres de l'équipage Jack Lousma (à gauche) et Gordon Fullerton tentent une expérience, celle de l'étude de la motion des insectes dans un environnement sans aucune gravité. Le projet a été créé par Todd Nelson, un étudiant de Rose Creek, au Minnesota.

photos UPI

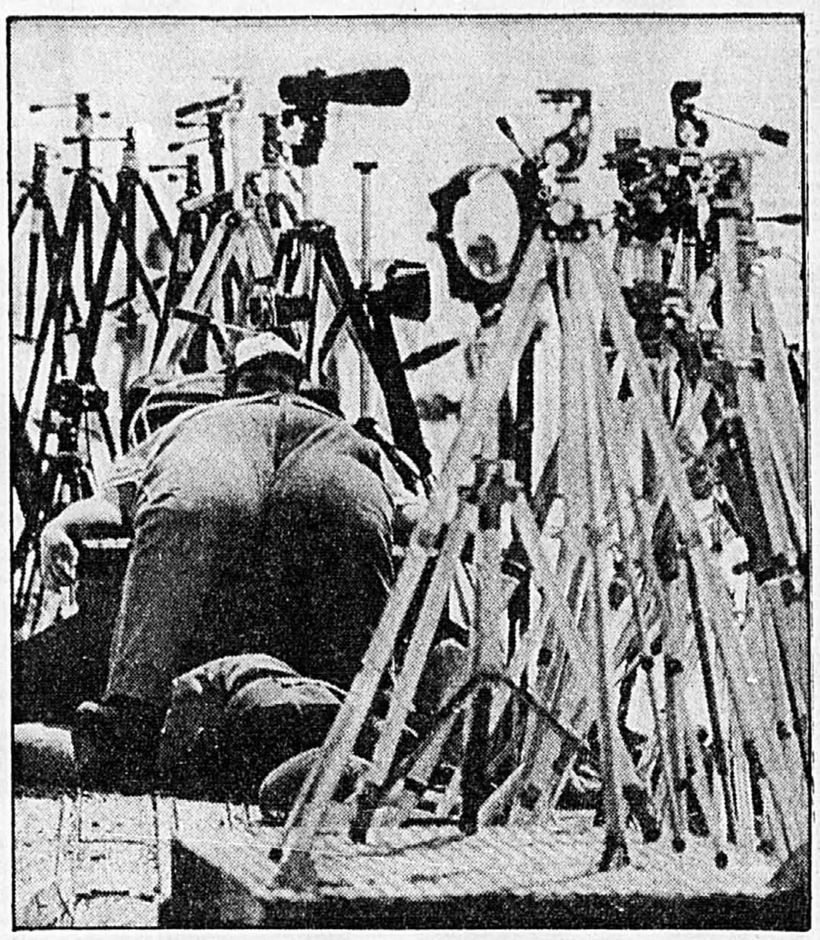

Un photographe se paye quelques instants de repos sur la plateforme réservée aux médias au milieu de centaines de trépieds. Le retour de la navette spatiale suscite beaucoup d'intérêt.

Les travailleurs de la NASA placent la dernière main aux préparatifs de retour. Cette grue géante doit soulever le Columbia pour le passer sur un Boeing 747 qui retournera la capsule au centre aérospatial.

«Mission accomplie» pour Columbia

CAP CANAVERAL (AP, AFP, Reuter) — Les astronautes de la navette spatiale américaine Columbia ont mis fin hier aux derniers préparatifs pour le retour de l'engin aujourd'hui 14h27, heure de l'Est, sur la base de White Sands, au Nouveau-Mexique.

Les services météorologiques qui, samedi avaient donné leur feu vert pour le retour de la navette lundi, ne semblaient pas inquiets hier, même si une certaine détérioration des conditions météo restait possible, notamment des vents soufflant en rafales.

Mais déjà les responsables de cette troisième mission jugent celle-ci réussie.

M. Neil Hutchinson, directeur du vol, a déclaré que tout le monde pouvait être satisfait des performances matérielles et humaines obtenues, notamment celle du bras mécanique canadien.

Quant aux astronautes Jack Lousma et Gordon Fullerton, en avance sur l'horaire de leurs servitudes à bord de Columbia, ils étaient très décontractés hier et d'excellente humeur.

Parlant au centre de contrôle de Houston, Lousma a annoncé: «Dites les gars, on est dimanche aujourd'hui. Nous voudrions bien profiter un peu de la vie. Si au lieu de vous montrer à la télé des chiffres et des images de la cabine, on vous transmettait à la place une vue panoramique et touristique des États-Unis pour changer un peu de l'ordinaire?»

Par ailleurs, une des trois génératrices (ou groupe électrogène) de la navette Columbia, qui avait fait défaut au moment du lancement lundi dernier, a fonctionné normalement hier pendant que la navette survolait les États-Unis.

La génératrice nº 3 avait surchauffé pendant le décollage de Columbia et avait dû être débranchée avant d'être mise complètement hors d'usage. Les trois génératrices actionnent les pompes du système hydraulique servant à contrôler les gouvernes externes et le train d'atterrissage.

Columbia peut fort bien fonctionner à l'aide de deux génératrices seulement. Le centre de contrôle voulait toutefois en avoir le coeur net au sujet de la génératrice défectueuse.

Hier, à 14 h 45 GMT, le centre a donc demandé à l'équipage de procéder à un essai de quatre minutes de deux génératrices en bon état et de prolonger celui de la génératrice suspecte pendant 12 minutes environ.

En dépit des essais prolongés, la génératrice nº 3 n'a pas dépassé 125 degrés pour l'huile et 135 degrés pour les roulements à billes et les coussinets, ce qui se situe dans les normes acceptables.

Le centre de Houston s'est déclaré entièrement satisfait et a informé l'équipage qu'il pourrait à présent compter sur les trois génératrices pour le retour sur Terre.

Le Pentagone est très intéressé au nouveau système de transport spatial qu'est la navette.

Il a retenu un tiers des futurs vols et construit sur la base militaire de Vandenberg, en Californie, une piste et des bâtiments spéciaux pour y accueillir les navettes et les préparer. C'est de cette base que sont jusqu'à présent lancés, à l'aide de fusées, la plupart des satellites militaires.

Les navettes remplaceront ces dernières à l'avenir et s'inscriront dans les plans stratégiques des États-Unis.

La collaboration de la NASA et des militaires assure, au plan financier, la construction des quatre navettes prévues, mais l'on n'exclut plus qu'une cinquième pourrait s'y ajouter si le Pentagone le demandait avec quelque insistance.

Certains vont même jusqu'à dire que l'augmentation de 11 pour cent l'an prochain du budget de la NASA, décidée par le président Reagan, est liée directement au désir des militaires d'être assurés de pouvoir se servir avec certitude des navettes sans autre retard.

Le report de deux ans du premier essai spatial de la navette avait causé une grande déception au Pentagone.

Des milliers de gens ont campé hier près de la base de White Sands dans l'espoir d'y être admis aujourd'hui pour assister à la rentrée de Columbia. Les villes environnantes sortiront leurs drapeaux américains et feront sonner les cloches des églises pour saluer les astronautes.

Les foules déjà sur les lieux et les activités préparatoires à l'atterrissage de la navette mettent un peu d'excitation dans ces villes du désert habituellement très calmes.

Quand Columbia rentrera aux États-Unis, elle aura effectué un vol complet de 171 heures et 25 minutes et décrit 115 orbites autour de la terre.

L'USINE RAVAGÉE PAR LE FEU À CHÂTEAUGUAY

La SQ sur le coup

Pour la troisième fois depuis décembre dernier, un incendie a complètement ravagé, dans la nuit de vendredi à samedi, une usine du parc industriel de Châteauguay, nécessitant d'ailleurs une enquête de l'Unité des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec.

Occasionnant des pertes évaluées à $2 millions et provoquant 40 pertes d'emplois, le feu a pris naissance vers 8 heures vendredi soir à l'intérieur des installations de la firme «Corbin bateaux» et les sapeurs ont été réduits à l'impuissance en raison des vents violents qui soufflaient à ce moment-là.

Le 21 février dernier, c'était l'entreprise «Les plastiques Cougar» qui devait subir $1 million de dégâts par un incendie qu'on n'a pas pu maîtriser à cause du tarissement des bornes-fontaines. Et aux alentours des fêtes, la compagnie de systèmes anti-pollution «Rousseau dépoussiéreur et Bonnair» devait également être rasée par le feu; ce qui signifie qu'en tout, on constate des pertes globales d'environ $4 millions et la perte d'une centaine d'emplois au parc industriel de Châteauguay en moins de quatre mois.

Nuit rouge de Verdun

Par ailleurs, un homme d'affaires connu et deux autres personnes, présumément ses complices, ont été mis sous arrêt durant le week-end relativement à une série d'incendies criminels qui ont affecté une vingtaine de familles de Verdun au début du mois à Verdun.

Selon les policiers, trois incendies ont d'abord été allumés pour occuper les sapeurs et, entretemps, un quatrième beaucoup plus violent était provoqué au 3451, rue Verdun, où l'homme d'affaires espérait retirer, semble-t-il, une compensation de $70,000 auprès de ses assureurs. Le même individu, qui comparait ce matin devant le commissaire Cyrille Delage en compagnie d'un homme et d'une jeune femme, fait aussi l'objet d'une enquête en rapport avec un incendie qui a ravagé un chalet de Saint-Calixte.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: −12 Max.: 5
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−15	2	Ensoleillé
Outaouais	−12	5	Ensoleillé
Laurentides	−16	3	Ensoleillé
Cantons de l'Est	−18	4	Ensoleillé
Mauricie	−20	−2	Dégagement
Québec	−16	2	Dégagement
Lac-Saint-Jean	−20	−2	Dégagement
Rimouski	−20	−4	Nuageux
Gaspésie	−20	−4	Nuageux
Baie-Comeau	−22	−4	Nuageux
Sept-Îles	−22	−4	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	2	9	Nuageux
Edmonton	−10	0	Venteux
Regina	−1	1	Neige
Winnipeg	−4	6	Nuageux
Toronto	2	7	Ensoleillé
Fredericton	−8	0	Ensoleillé
Halifax	−5	2	Ensoleillé
Charlottetown	−8	−1	Ensoleillé
Saint-Jean	−8	−3	Nuageux

La Quotidienne
Tirage de samedi
6 7 5

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	5	15	Nlle-Orléans	15	22
Buffalo	0	13	Pittsburgh	2	18
Chicago	7	14	San Francisco	6	12
Miami	21	26	Washington	3	15
New York	4	12	Dallas	20	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	3	17	Madrid	2	16
Athènes	6	18	Moscou	1	8
Acapulco	24	30	Mexico	14	29
Berlin	5	20	Oslo	1	4
Bruxelles	8	15	Paris	1	10
Buenos Aires	1	8	Rome	1	3
Copenhague	3	13	Séoul	−1	12
Genève	−1	15	Stockholm	2	11
Hong Kong	17	18	Tokyo	5	12
Le Caire	9	19	Trinidad	20	32
Lisbonne	12	18	Vienne	4	16
Londres	6	15			

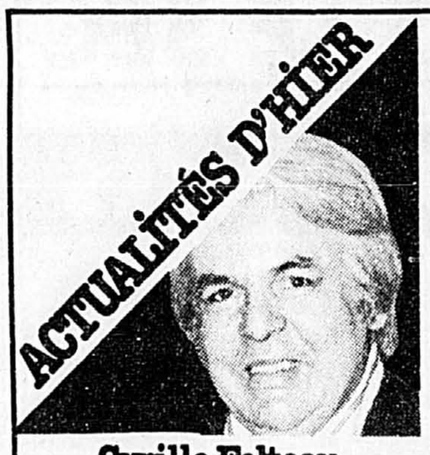

Qui se rappelle de la bouteille-kiosque?

Cyrille Felteau
(collaboration spéciale)

Existe-t-il encore des Montréalais assez avancés en âge pour se souvenir qu'au début du siècle, Place Jacques-Cartier, une énorme bouteille en fer, haute de 25 pieds, et porteuse d'une réclame de cognac, servait de kiosque à journaux? Parions que s'il en reste, on pourrait sans doute les compter sur les doigts d'une seule main.

Heureusement que nous disposons d'une étonnante «mémoire de papier», celle de LA PRESSE qui, dans son édition du 26 août 1911, nous révèle à la fois l'existence et la disparition prochaine de cette étrange bouteille-kiosque, en même temps que quelques détails précis sur les circonstances curieuses de son installation clandestine, à l'été de 1895.

Selon le témoignage d'un M. Hurtubise, de Sorel, l'installation de la bouteille dut s'effectuer en pleine nuit afin d'éviter des manifestations hostiles de la part des sociétés de tempérance, très actives en ce temps-là. Mais il faut recourir au «Monde Illustré» du 3 août 1895 pour en savoir un peu plus long sur cette curiosité que nos grands-parents purent admirer à loisir près de l'hôtel de ville pendant une quinzaine d'années. Voici ce que l'hebdomadaire fondé par Trefflé Berthiaume raconte ce jour-là:

«La bouteille-kiosque en fer, qui vient d'être élevée sur la Place Jacques-Cartier et d'où M. Mondoux livre au public les journaux de Montréal, excite la curiosité des consommateurs de l'excellent cognac «Jockey-Club V.S.O.P.», hautement apprécié sur notre marché» (Petit couplet publicitaire, en passant...)

«L'annonce est originale, poursuit l'hebdomadaire, mais nous sommes persuadés que MM. Archambeaud Frères, de Cognac, ne s'attendaient pas, en expédiant cette bouteille monstre (sic) à leurs agents, «La Compagnie d'Approvisionnements alimentaires de Montréal», à trouver de l'opposition dans (sic) les membres des sociétés de tempérance qui ont cherché des motifs de critique sur (sic) cette bouteille inoffensive, alors que des milliers de bouteilles pleines, exposées chez les épiciers et les marchands de vin, ne les effarouchent pas.»

(Est-il besoin de rappeler qu'en ce temps-là, bien des lunes avant l'établissement de la Commission des liqueurs et de la Régie des alcools, toutes les boissons alcooliques étaient en vente libre dans les magasins généraux et les épiceries.)

Et «Le Monde Illustré» conclut: «Logique de la tempérance! Nous souhaitons à la bouteille-kiosque une longue vie et à M. Mondoux, son locataire, une prospérité croissante dans son commerce éclairant ses lecteurs».

De son côté, l'article de LA PRESSE, paru en 1911, signale que le soir même de l'installation de la bouteille-kiosque, la plupart des journaux de Montréal reprochaient au conseil de ville d'en avoir approuvé l'installation. Pourquoi a-t-on décidé de l'enlever, seize ans après? Mystère et boule de gomme. Décidément, certaines vieilles énigmes ne seront jamais résolues. En l'absence d'informations précises, hasardons deux explications, qui en valent bien d'autres. D'abord, l'hostilité persistante, peut-être accrue, des sociétés de tempérance qui, avec l'aide de quelques échevins, ont voulu se venger de l'affront qui leur avait été infligé seize années auparavant. On peut imaginer aussi que cette énorme bouteille en fer devait être particulièrement inconfortable pendant deux périodes de l'année, au moins: on devait y geler tout rond l'hiver et y cuire, littéralement, pendant la canicule.

Quand les clients affluaient autour de sa bouteille-kiosque, M. Mondoux ne devait pas savoir où donner de la tête, surtout au début: en 1895, une bonne dizaine de quotidiens paraissaient encore à Montréal. Cinq de langue anglaise, d'abord: «Le Montreal Daily Star», la «Gazette», le «Herald», le «Witness» et le «True Witness». Quatre de langue française: «La Minerve», «Le Monde», «La Patrie» et, bien entendu, LA PRESSE, dont le tirage considérable et sans cesse croissant commençait déjà à faire des jaloux parmi ses confrères...

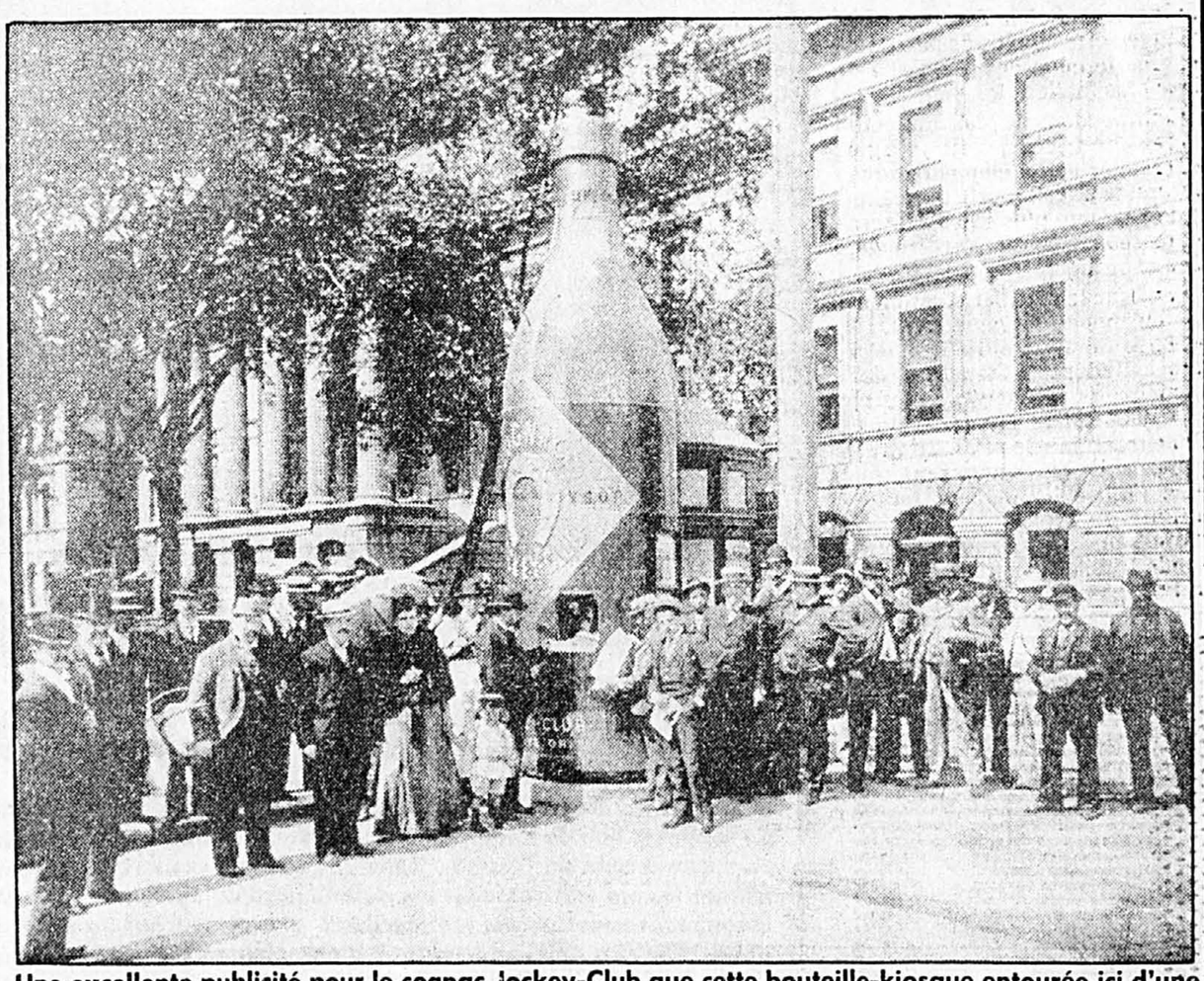

Une excellente publicité pour le cognac Jockey-Club que cette bouteille-kiosque entourée ici d'une grappe de curieux. On trouve encore aujourd'hui au même endroit, juste en face du vieux palais de justice, Place Jacques-Cartier, un kiosque à journaux, un peu moins voyant toutefois.

(Le Monde Illustré, 3 août 1895) — Cliché: société canadienne de microfilm)

Pour Marceline Dagenais, des 100 ans fêtés en grand

■ Marceline Dagenais n'a pas communié hier, jour de son 100e anniversaire. Mais après la messe, elle a bu un peu de vin et a semblé apprécier.

PAUL ROY

Et puis le maire Drapeau, qui prononçait un discours à quelques rues de là, est venu lui serrer la pince. Elle a fait son signe de la croix et elle a dit: «C'est beau, c'est beau.»

«Bonjour madame, je suis Marie-Claire Drapeau, vous m'entendez bien? On vous a mis des roses dans les cheveux, c'est beau...»

Les photographes bourdonnaient autour du lit: des enfants, des petits-enfants et arrière-petits-enfants. Et quelques photographes de presse. «Regarde en avant, maman», lance sa fille aînée Yolande Beauchamp, 66 ans.

«Elle m'appelle sa soeur, Auxile», d'expliquer Mme Beauchamp. Quant à ses fils, Lucien, 62 ans, et Roland, 67 ans, elle les appelle ses «cré beaux trésors». Mais elle ne sait plus trop qui ils sont. Le directeur de l'hospice, Mathieu Lafrance, dit qu'elle est aveugle.

Son arrière-petite-fille, Anne Pelletier, 14 ans, lui demande: «Vous êtes contente?» Elle ajuste son dentier et répond: «Oui, certain, ma chère maman.»

Puis on la fera chanter «P'tit Jésus bonjour, mes délices, mes délices, p'tit Jésus bonjour, mes délices, mes amours...»

En ville

Marceline Saint-Jacques est née à Saint-Joseph-du-Lac le 28 mars 1882. À 25 ans, elle s'en vient travailler en ville comme servante chez une dame Verville.

À 32 ans, elle épouse Joseph Dagenais et le couple s'installe chez Mme Dorcino Brisebois, soeur de la mariée, au 7611 de la rue Henri-Julien. Ils resteront ensuite au 7095, rue de Gaspé; au 7029, rue Lajeunesse; au 8152, rue Berri, près de Jarry; au 8443, avenue des Belges; puis chez son gendre Albéric Jordan, à Chomedy. En 78, elle «déménage» à l'hôpital Fleury et, en 80, à l'hôpital Saint-Joseph de la Providence, dans le nord de la ville, où on fêtait ses 100 ans, hier.

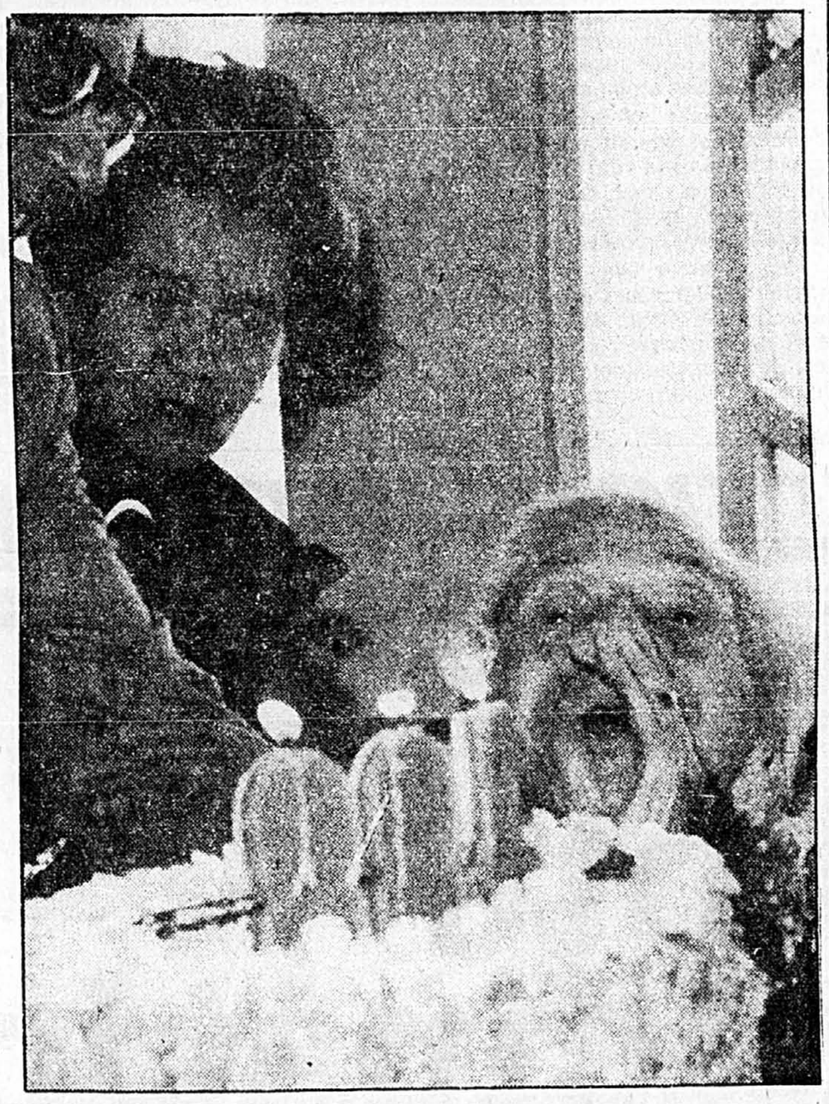

Même le maire Drapeau s'est déplacé pour venir lui souhaiter bonne fête. C'est pas tous les jours non plus qu'on a cent ans et qu'on peut encore souffler ses bougies, comme Mme Marceline Dagenais.

photos Pierre Côté, LA PRESSE

«Savez-vous quel âge vous avez, grand-maman? vous avez 100 ans...» — «On! C'es-tu possible!»

Des ménages

Cinq ans après le mariage, Joseph Dagenais tombe malade. Une maladie qu'il traînera 32 ans. Marceline, qui a quatre enfants, fait des ménages. «Ça, ça a travaillé, monsieur!», commente un cousin éloigné, aujourd'hui âgé de 75 ans.

Sa fille, Yolande, se rappelle de sa mère comme d'une femme assez sévère. Suzanne, une petite-fille, explique qu'avec ses petits-enfants, c'était différent: «Il y a quelques années, on la faisait danser des p'tits rigodons... elle m'appelait cré belle crasse.»

On lui apporte du gâteau. Le monde s'éloigne un instant. Elle s'essuie un oeil. Une femme lui demande si elle pleure. «Des fois, quand on la quitte, elle fait semblant de pleurer», explique-t-elle.

APRÈS LE RUBIK

La pyramide d'Ordynets

■ (D'après Ap et Reuter) — Un ingénieur moldave vient de mettre au point un jeu qui pourrait devenir un sérieux concurrent pour le fameux cube de Rubik.

Selon l'agence Tass, l'invention d'Alexandre Ordynets se présente sous la forme d'une pyramide multicolore. Selon Tass, ce nouveau jeu offre moins de possibilités que le cube de Rubik et est donc plus facile.

Comme dans le cas du petit cube hongrois, il s'agit d'arranger les 14 éléments de la pyramide de telle sorte que celle-ci ne présente plus que des faces d'une seule couleur: vert, rouge, bleu et orange.

Sauf que le premier championnat du monde de cube rubik se prépare déjà. Il aura lieu le 5 juin à Budapest. On attend des participants aux doigts agiles et à la tête solide en provenance d'une trentaine de pays. Le vainqueur sera le concurrent qui aura réalisé le meilleur temps cumulé en trois manches. Le professeur de mathématiques Ernde Rubik, inventeur du cube en 1975, présidera le jury.

Annexion et projet de loi 46 au menu du «brunch»

■ C'est sur une seule béquille que le maire Drapeau a poursuivi sa campagne électorale, hier. Cette fois, le «brunch» du Parti civique avait lieu dans le nord de la ville, boulevard L'Acadie. Le maire a parlé de l'histoire de Montréal, une histoire parsemée d'annexions d'autres territoires ou municipalités. Et il a parlé du projet d'annexion de Pointe-aux-Trembles qui ferait des 36,000 Pointeliers des Montréalais. Il a abordé «par la bande» le projet de loi 46 qui accorderait la parité aux villes de banlieue à l'exécutif de la CUM, projet que conteste avec la dernière des énergies la ville de Montréal. M. Drapeau a rappelé que Montréal fournissait 53 p. cent du budget de la CUM et que 6,000 de ses employés habitaient 242 autres villes environnantes. Comme pour tous les «brunchs» précédents, M. Drapeau était accompagné de sa femme, de son bras droit Yvon Lamarre et de Mme Lamarre ainsi que des conseillers du district visité. L'élection a lieu le 14 novembre.

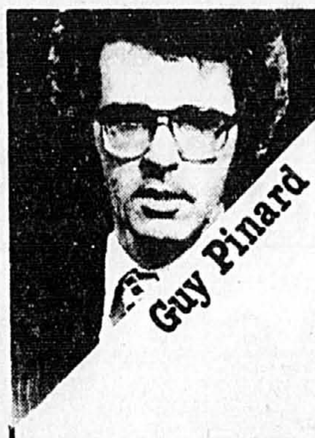

Guy Pinard

Tous les moyens sont bons pour mousser le jeu

■ Loto-Québec doit une bonne partie de ses succès à l'attrait irrésistible que le jeu exerce sur les Québécois d'à peu près toutes les couches de la société. Mais il faut bien admettre que l'entreprise présidée par Me Jean-Marc Lafaille ne manque pas d'imagination et ne rate jamais une occasion d'augmenter ses revenus, au grand dam de ceux qui n'acceptent pas de voir une société se financer par le jeu.

En voici un exemple récent. Le jeu «6/36», le plus populaire de tous les produits de Loto-Québec, cause certains ennuis à l'entreprise les jeudis et vendredis, alors que les parieurs engorgent le système électronique utilisé pour valider les mises. Et c'est bien compréhensible puisque de semaine en semaine, environ 80 pour cent des paris du jeu «6/36» sont enregistrés au cours des journées de jeudi et vendredi.

Il fallait donc résoudre le problème, si possible en trouvant une solution susceptible d'augmenter encore plus les revenus. Sitôt dit, sitôt fait, après avoir jeté un coup d'oeil du côté de l'Ontario. Et vive la nouvelle «cagnotte des mise-tôt»! Une solution qui n'a rien de géniale, mais qui a le mérite d'encourager les parieurs à miser tôt (donc du samedi matin au mercredi soir) pour éviter la cohue, tout en leur offrant une cagnotte additionnelle (de $50 000) prise à même les 48 pour cent des mises du jeu «6/36» que Loto-Québec retourne aux parieurs. Loto-Québec a donc tout à gagner, et rien à perdre.

On ignore si cette cagnotte connaîtra autant de succès qu'en Ontario (la proportion des mises validées avant le jeudi matin a grimpé de 18 à 62 pour cent depuis le lancement du «Early Bird») mais on l'espère évidemment. Tout commme sans doute on espère secrètement qu'un bon nombre des «mise-tôt» se laissera tenter d'ajouter une mise ou deux au cours des deux jours fatidiques...

Un «suspense» inacceptable

On sait que lors des tirages télévisés du jeu Provincial, Loto-Québec et ses partenaires au sein de la Société interprovinciale des loteries forment les numéros gagnants (à l'aide des boules provenant des bouliers) en commençant par le début des numéros, pour des raisons de marketing, me dit-on chez Loto-Québec.

Or, quand il s'agit de gros lots de $250 000, $500 000 ou $1 million (selon les jeux), on peut s'imaginer facilement l'angoisse des détenteurs des 10 billets encore éligibles pour le gros lot, et qui attendent nerveusement la dernière boule qui fera de l'un d'eux un millionnaire (dans le cas de la «Super-Loto» par exemple) et des parieurs énormément déçus des neuf autres, qui sont venus à un chiffre près de gagner le gros lot sans en retirer le moindre sou.

Ce serait certes plus humain pour les parieurs de commencer par la fin. Les deux premiers chiffres (le dernier et l'avant dernier) tirés au hasard permettraient de découvrir les gagnants des petits prix, certains d'entre eux gagnant une somme encore plus rondelette à mesure que les autres chiffres seraient tirés. Quant à la dernière boule, elle permettrait de connaître le gagnant du gros lot, tandis que les autres mériteraient à tout le moins un deuxième prix au lieu de se retrouver gros jean comme devant, comme c'est le cas avec la formule actuelle.

Bell-Canada et le CRTC

J'ai été surpris (comme plusieurs d'entre vous peut-être) de trouver dans l'enveloppe du dernier compte de Bell un dépliant publicitaire pour promouvoir le service de ligne partagée et la formule «uniprix» qui permet aux abonnés de réaliser des économies dans l'utilisation d'appels interurbains.

Pourquoi faire la promotion d'un service de ligne partagée qui n'est utilisé que par une infime proportion (moins de 1 pour cent) en zone urbaine? Ou encore de la formule «uniprix» pour l'interurbain, formule qui, encore une fois, ne peut intéresser qu'une minorité? La réponse est simple puisque, selon Pierre Marion, porte-parole de Bell Canada, c'est à la demande de la Commission de la radio-télévision et des télécommunications (CRTC) que la société a dû promouvoir ces deux programmes. Je suis convaincu que les gens du CRTC ont certainement d'autres chats plus importants à fouetter que ceux-là...

Le syndrome des Jeux olympiques

Le scandale du coût des Jeux olympiques aura servi au moins une bonne cause: les organisateurs d'événements à caractère international (et par définition généralement fort coûteux) sont sur leur garde parce qu'ils se sentent épiés, et parce que le moindre dépassement de coût risque de provoquer la colère des contribuables, échaudés par l'aventure olympique.

Ce fut le cas pour les Floralies, et ce l'est actuellement pour le comité organisateur de «Québec 1534-1984», ce groupe de la vieille capitale qui prépare une série d'événements à caractère nautique pour souligner le 450e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques-Cartier.

À chacune de ses conférences de presse, le comité prend bien soin de préciser qu'il n'y aura pas de déficit, parce que, dit-il, le budget est ajusté en fonction de l'inflation. En d'autres mots, même si les coûts ont été établis à $6 millions en dollars de 1981, on vise un objectif de $7 millions pour les contributions de l'industrie et les subventions du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, de la Communauté urbaine de Québec et de la ville de Québec. Mieux vaut prévenir que guérir n'est-ce pas!

LES LIBÉRAUX DIVISENT LES CONTRIBUABLES

Bisbille à Taxe-Action

Hazel Lipes

photos Armand Trottier, LA PRESSE

■ Le mouvement Taxe-Action, qui commence à prendre des proportions considérables, également à l'extérieur de l'Ile de Montréal, pourrait éventuellement servir de véhicule privilégié au profit de l'ex-premier ministre Robert Bourassa.

Les «auteurs de ce projet», que LA PRESSE a rencontrés samedi dans le West Island, visent deux objectifs à la fois: «noircir» les politiques fiscale et économique du gouvernement Lévesque en soutenant que les Québecois sont les plus taxés en Amérique du Nord et... éclipser M. Claude Ryan à la tête du Parti libéral.

PIERRE BELLEMARE

Le sondage publié dans l'édition de samedi et n'accordant que 17 pour cent de la faveur populaire à l'actuel leader libéral ne fait qu'encourager les gens de Taxe-Action (ils tiennent à l'anonymat) dans leurs efforts de ramener M. Bourassa à la direction du parti qu'il a porté au pouvoir en 1970.

Le principal intéressé, M. Bourassa, a été impossible à joindre durant le week-end: une voix féminine a déclaré au téléphone, à partir de son domicile, qu'il reviendra demain des Etats-Unis où il donne des cours universitaires.

Cependant, M. Jean-Claude Rivest, député libéral de Jean-Talon et ex-conseiller dans l'entourage de M. Bourassa entre 1970 et 1976, a indiqué pour sa part qu'il «est clair que M. Ryan a un réel problème d'image auprès de la population et que le sondage de LA PRESSE ne fait qu'ajouter à ce problème».

Toutefois, M. Rivest a été explicite: «J'ai déjà fait savoir à M. Ryan que M. Bourassa ne fera rien, tant que l'actuel chef de l'opposition dirigera les troupes libérales». C'est d'ailleurs en septembre prochain, lors du congrès d'orientation du PLQ, qu'un vote devra être pris sur le leadership de M. Ryan. De toute façon, soutient aussi le député Rivest, l'ex-premier ministre «n'a besoin d'aucun véhicule pour mousser sa popularité. Je sais qu'il veut revenir en politique active; reste à savoir sous quelle forme s'effectuera son retour».

Cette récupération du mouvement Taxe-Action par l'opposition libérale n'est pas du tout étrangère à la dissension observée au sein de cet organisme depuis une semaine, organisme qui à l'origine ne devait que défendre la cause des contribuables, «sans aucune partisanerie politique», de répéter samedi Mme Annette Duhamel, lors d'une entrevue accordée dans son foyer de Notre-Dame-de-Grâces.

«Lorsqu'on a formé notre mouvement, qui regroupe des personnes de diverses origines ethniques, de diverses langues, de diverses appartenances politiques, il a été entendu que l'on mettait toute politique de côté. Mais voilà que des députés libéraux, notamment M. Herbert Marx, ont participé à nos réunions, ont collaboré à nos travaux, si bien que c'est devenu une excroissance du PLQ» de se plaindre Mme Duhamel.

«Je n'ai jamais démissionné de mon poste de coprésidente de Taxe-Action aux côtés de Mme Hazel Lipes», a-t-elle poursuivi. «C'est elle qui fait croire que je me suis retirée, mais c'est carrément faux», de dire ensuite Mme Duhamel qui, il y a quelques jours, a été curieusement évincée des rangs de Taxe-Action.

«Eh oui! Elle a démissionné», de rétorquer pour sa part Mme Hazel en conférence de presse samedi à Côte Saint-Luc, prenant à témoin quatre autres leaders de Taxe-Action... sauf qu'elle n'avait aucun papier attestant ses propos, vivement démentis par ailleurs par Mme Duhamel.

Entre-temps, Taxe-Action affirme qu'on a vendu plus de 10,000 billets en prévision de la grande manifestation de dimanche prochain au Forum, où l'invité-vedette sera M. Howard Jarvis, le parrain de la célèbre résolution 13 en Californie qui, appuyée en 1978 par des contribuables en révolte, a contraint l'Etat à alléger passablement le fardeau fiscal. On veut également inviter un autre conférencier de marque à cette assemblée monstre: il s'agit bien sûr de M. Robert Bourassa.

Annette Duhamel

Le service ambulancier de la région du Montréal métropolitain est sous-développé

— I —

Malgré la création récente par le gouvernement du Québec du nouveau Centre de coordination des urgences-santé (CCUS), le système ambulancier desservant la région du Montréal métropolitain demeure, pour une population similaire de 2,2 millions d'habitants, grandement sous-développé si on le compare à celui du Toronto métropolitain.

MICHEL GIRARD

À la lumière de divers documents et des témoignages recueillis par LA PRESSE auprès d'une quinzaine de personnes (médecins, préposés et propriétaires d'ambulance, dirigeants) impliquées dans les soins d'urgence, à Montréal ou à Toronto, il ressort que le système montréalais (un service mixte privé-public) est nettement déficient. Exemples: l'organisation des services est encore chaotique, une bonne partie du personnel ambulancier n'a pas la formation appropriée, nombre de véhicules ambulanciers sont inadéquats, le temps de réponse (avec soins appropriés) est long et, en cas de catastrophes, nos ressources seraient insuffisantes.

Nationalisé depuis 1975, le Service d'ambulance de la communauté urbaine de Toronto est reconnu, pour sa part, comme l'un des meilleurs systèmes en Amérique du Nord en raison d'une organisation bien structurée, d'un personnel hautement qualifié, d'une flotte de véhicules ambulanciers d'une qualité et d'une quantité supérieures, d'un équipement à la fine pointe de l'évolution technologique.

«Ce qui a permis au système torontois d'évacuer 108 blessés en 70 minutes lors d'un accident d'avion (le crash d'un DC-9 à l'aéroport de Toronto) et plusieurs milliers d'invalides lors du sinistre de Mississauga n'est pas tant leur moyen de communications efficaces ou même leurs ambulances. C'est toute l'organisation humaine experte et rodée qui peut prendre en charge la direction des opérations et compenser pour les impondérables toujours présents dans ce genre de situation. Ceci n'est possible qu'avec un système intégré d'ambulance, soit un service nationalisé», de commenter un groupe de spécialistes montréalais dans un rapport (1980) sur le système d'urgence médicale.

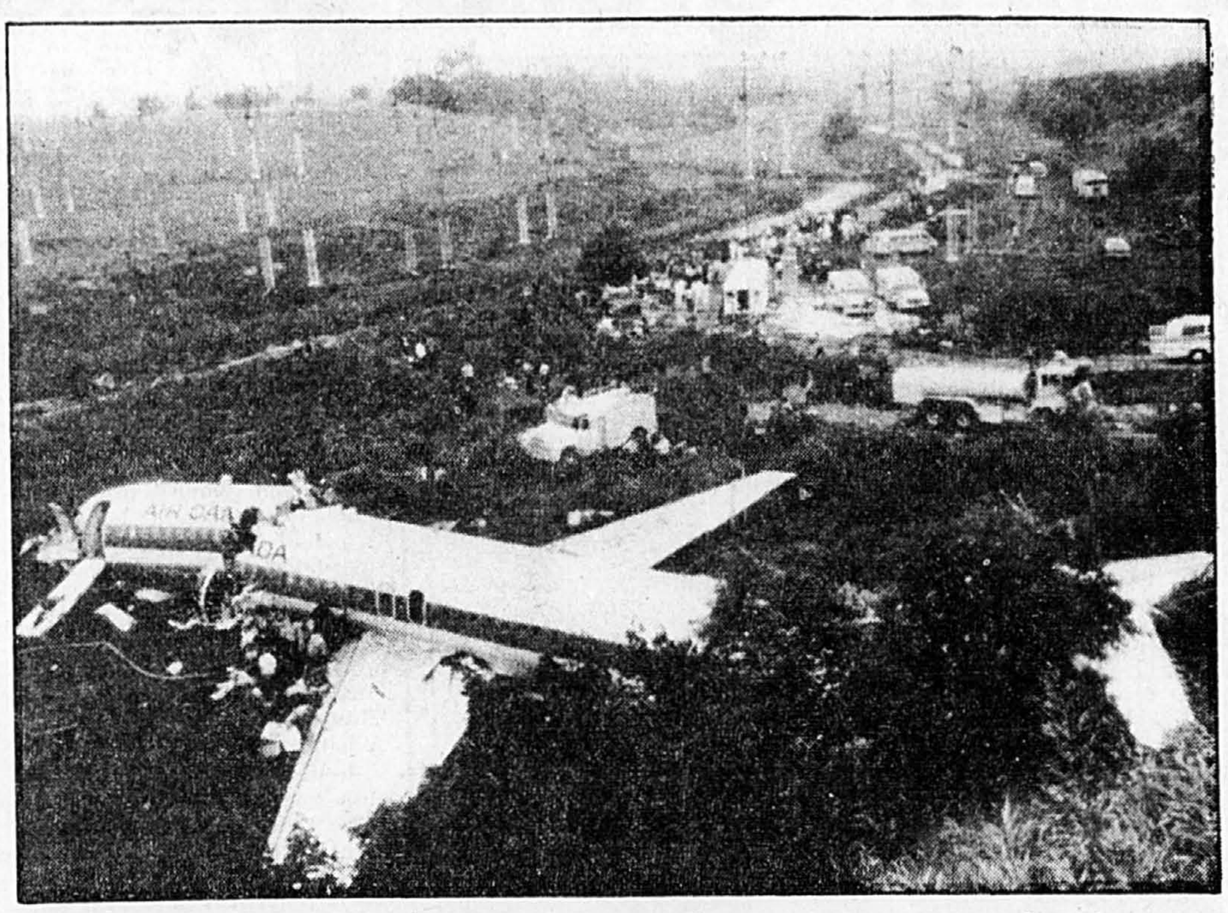

Lors de l'accident de ce DC-9, à l'aéroport de Toronto, il y a eu plusieurs victimes dont plus de 100 blessés. Grâce à la qualité de leur système ambulancier, il n'a fallu que 70 minutes pour transporter tous ces blessés dans les hôpitaux de la région.

Toronto: $8 millions de plus

Le Service d'ambulance de Toronto dépensera $24 millions au cours de l'année 81-82, soit $8 millions de plus que l'ensemble des dépenses (environ $16 millions) effectuées par les différents intervenants (police, compagnies privées, Centre de coordination des urgences-santé) impliqués dans notre système ambulancier.

Le système mixte privé-public de Montréal existait à Toronto depuis 1967 mais la ville l'a abandonné en 1975 à cause de nombreux problèmes reliés au manque d'efficacité et de coordination.

Fait à noter: en raison d'un «ticket modérateur» imposant un déboursé de $20 ou $40 à tout Torontois transporté en ambulance, le système ambulancier de la Ville reine ne coûtera en fonds publics pour l'année 81-82 que $2 millions de plus que le système montréalais.

Le Service d'ambulance de Toronto coûtera à l'ensemble des contribuables ontariens $17 millions (le ticket modérateur rapportant $7 millions) alors que le système de la région de Montréal nécessitera, pour sa part, $15 millions de fonds publics: $4,8 millions pour le CCUS, $7,7 millions versés aux compagnies privées par le biais des différents programmes gouvernementaux de gratuité de service ambulancier (80% des transports ambulanciers sont payés actuellement par le gouvernement du Québec). On doit aussi compter $2,5 millions pour le service ambulancier de la police de la CUM, montant équivalant à une utilisation de 15 p. cent des policiers-ambulanciers aux fins ambulancières.

Organisation

Selon les personnes interrogées par LA PRESSE, notre système est présentement aux prises avec des problèmes d'organisation similaires à ceux qu'a connus Toronto dans le passé.

Exemples: le Centre de coordination des urgences-santé (CCUS) voudrait que les 21 entreprises ambulancières privées ayant conclu une entente de service avec lui mettent plus de véhicules en service, ce que les propriétaires des compagnies refusent en alléguant que la rentabilité de leurs entreprises a baissé de 25 p. cent à cause du triage des appels d'urgence effectués par le personnel du CCUS.

En outre, le CCUS éprouve d'énormes difficultés à exercer un contrôle sur la qualité des services offerts par les 21 entreprises ambulancières privées et à faire respecter les normes provinciales de sécurité régissant le transport des malades et des blessés. Les dirigeants du CCUS et les propriétaires de compagnies d'ambulance s'affrontent régulièrement sur diverses questions touchant notamment le paiement des comptes aux entreprises privées, le triage et la répartition des appels d'urgence, la qualité des services... C'est d'ailleurs à cause de ces problèmes d'organisation entre le CCUS et les propriétaires d'entreprises que le ministère des Affaires sociales doit encore faire appel au service ambulancier de la police de la CUM.

Pas de triage

«Nous faisons confiance au jugement des gens. Quand ils nous appellent c'est parce qu'ils croient avoir besoin de nos services. Selon notre expérience et des études sérieuses, il n'est presque pas possible de faire du triage téléphonique adéquatement. C'est pourquoi nous répondons à toute demande d'aide.»

C'est de cette façon que le surintendant du Service d'ambulance de la communauté urbaine de Toronto, M. Tom Alston, définit la philosophie de son service. Mais il faut dire que le ticket modérateur doit sûrement contribuer pour une bonne part à refréner les abus.

À Montréal, il a été démontré que les divers programmes gouvernementaux de gratuité de service ambulancier ont donné lieu au cours des dernières années à de sérieux abus. Pour limiter ces abus, le Centre de coordination des urgences-santé pratique ce qu'il appelle «une rationalisation des services d'urgence» à partir d'un triage téléphonique effectué par des infirmières et au besoin un médecin. Ce système est l'objet à l'heure actuelle de virulentes critiques de la part des médecins et des propriétaires d'ambulance.

Malgré son ticket modérateur, le Service d'ambulance de Toronto effectue environ 700 transports par jour alors que notre moyenne quotidienne se situe à quelque 460 (60 pour la police et 400 pour les entreprises privées).

Voici pourquoi Toronto est plus efficace

Le Service d'ambulance de la communauté urbaine de Toronto a un temps de réponse aux appels d'urgence au moins deux fois plus rapide que celui du système ambulancier montréalais: ce temps est de quatre à sept minutes à Toronto et de huit à 15 minutes dans la région de Montréal.

L'efficacité du service ambulancier torontois est due à plusieurs facteurs dont le type de système de répartition des appels, le nombre de véhicules ambulanciers en service, la qualité du système de communications, etc.

Le Service d'ambulance de Toronto dispose d'un système intégré (coût: $2,2 millions) qui lui permet de contrôler électroniquement les allées et venues de leurs véhicules ambulanciers (personnel compris) et leur disponibilité; de déterminer le meilleur chemin à suivre; de sélectionner le véhicule et le centre de soins d'urgence les plus aptes à répondre rapidement à tel ou tel besoin.

À la mitaine

À Montréal, le Centre de coordination des urgences-santé (CCUS) effectue tout ce travail à la mitaine, ce qui explique, selon un porte-parole de propriétaires d'ambulance, «qu'il y a quotidiennement de nombreuses erreurs de répartition d'appels qui se produisent et que notre temps de réponse joue même parfois entre 20 et 40 minutes».

De jour, le Toronto métropolitain est desservi par 70 véhicules ambulanciers par rapport à une quarantaine pour tout le territoire du Montréal métropolitain (y compris Laval).

D'autre part, le système de télécommunications du service torontois dispose de 120 lignes téléphoniques, dont 60 pour le public et 60 pour les services publics comme les hôpitaux, la police, les services d'incendie, etc. Le CCUS de Montréal en a seulement une quinzaine, dont seulement 12 lignes téléphoniques pour répondre aux appels du public.

D'ici à quelques jours, tous les services d'urgence du Toronto métropolitain (ambulance, incendie, police) répondront à un numéro unique, soit le fameux 911 (reconnu pour son efficacité dans les situations d'urgence). Selon un membre du Conseil de sécurité publique de la CUM, le maire d'Anjou Jean Corbeil, il faudra attendre encore au moins quatre ans avant que ce numéro unique soit implanté dans la région de Montréal.

QUÉBEC 82
5 AVRIL

ÉLECTIONS PARTIELLES
Louis-Hébert / Saint-Laurent

Vote par anticipation

Parce qu'il ne vous est peut-être pas possible de voter le jour même de l'élection.

Des bureaux de vote par anticipation seront ouverts les dimanche et lundi de la semaine précédant le jour du scrutin, **soit les 28 et 29 mars.**

Ces bureaux sont ouverts afin de permettre à certaines personnes qui ne pourront voter le jour du scrutin du 5 avril d'exercer leur droit de vote.

Les personnes admises à voter à ces bureaux, selon la Loi électorale, sont les suivantes:
- une personne handicapée
- un membre du personnel électoral
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin, ou
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera incapable de voter dans sa section de vote le jour du scrutin, soit le 5 avril.

BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION
Saint-Laurent

ÉCOLE SAINTE-ODILE
12055, rue Dépatie
Montréal
H4J 1W9
Sections de vote:
130 à 186

ÉCOLE HÉBERT
705, boul. Décarie
Saint-Laurent
H4L 3L3
Sections de vote:
1 à 129, 187

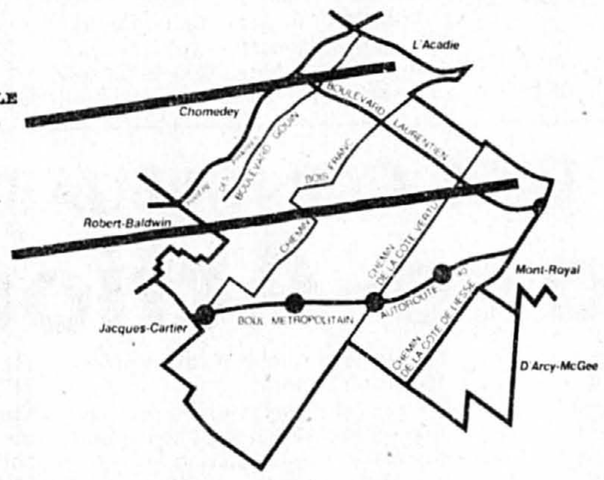

Ces personnes devront se présenter au bureau de vote par anticipation auquel est rattachée leur section de vote dans la circonscription électorale où elles ont leur domicile.

Cependant, une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin ou incapable d'y voter, devra signer une déclaration indiquant ses nom, prénom, adresse, âge et prêter serment ou faire une déclaration solennelle.

Ces bureaux de vote par anticipation sont ouverts **de 14h à 22h, les dimanche et lundi 28 et 29 mars.**

Rappelez-vous que vous ne pourrez voter qu'au bureau de vote par anticipation auquel votre section de vote est rattachée.

Tous les bureaux de vote par anticipation sont aussi accessibles aux handicapés.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

COURS DE FLEURISTE

Une école de fleuristerie fondée en 1963 qui connaît vraiment le goût des Québécois

Renseignements:
Atelier de Montréal
388-6957
Permis no 749516
Ministère de l'Éducation
culture personnelle

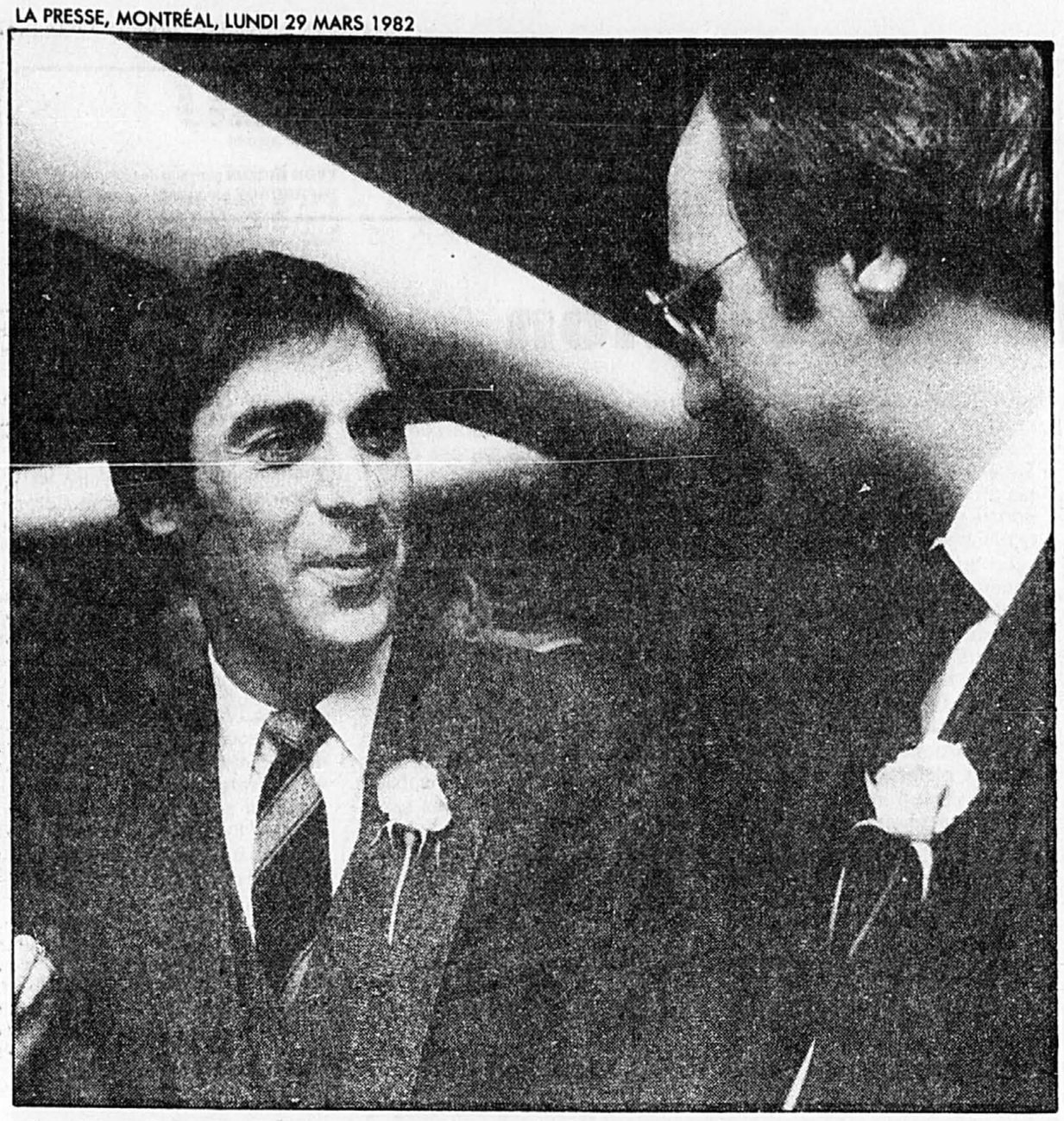

Gala du Salon national de l'habitation

Une fastueuse soirée de gala a couronné samedi soir le Salon national de l'habitation qui se poursuivait depuis dix jours dans la métropole et qui s'accompagnait d'une campagne de promotion à la grandeur du Québec, impliquant une trentaine d'associations de ce secteur d'activité. Plus de 500 personnalités ont entendu le discours du ministre Guy Tardif, photographié ici en compagnie de l'animateur Michel Jasmin.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

CHEZ PRATT & WHITNEY

Le syndicat s'élève contre l'embauche de travailleurs étrangers

■ À l'insu du syndicat mais avec l'accord du président du comité de négociation, la compagnie Pratt & Whitney de Longueuil embauchait l'été dernier 35 ouvriers spécialisés provenant de l'Angleterre pour combler la pénurie qui existait à l'époque dans certains métiers: outilleurs vérificateurs, conducteurs de machines à pointer et mécaniciens d'entretien de machine-outils.

LISA BINSSE

Malgré l'assurance que l'aviennerie avait donnée au ministère de l'Immigration à l'époque, que ces gens ne seraient pas mis à pied, sept de ces Britanniques ont été licenciés temporairement la semaine dernière selon la convention collective en vigueur jusqu'en 1984 avec quelque 450 autres ouvriers québécois. Cette convention, de l'avis du syndicat et de la compagnie, a préséance sur le contrat de deux ans que ces personnes avaient signé. Tout le recrutement à l'étranger (ingénieurs, techniciens, ou ouvriers spécialisés) a été arrêté à cause de la crise actuelle.

Mis à part le fait qu'il n'ait pas été consulté, le syndicat, le local 510 des Travailleurs unis de l'automobile, tout en admettant qu'à l'époque il y avait effectivement pénurie dans ces métiers, s'offusque de cette situation «aberrante quand on connaît l'ampleur du chômage actuel».

Rappelons que Pratt & Whitney, comme d'autres entreprises bénéficie d'un programme de formation pour les métiers spécialisés, subventionné par Ottawa, mais administré par Québec.

Or, selon Claude Vincent, président actuel du syndicat, «le gouvernement tout autant que la compagnie auraient dû prévoir qu'il y aurait une pénurie dans ces métiers et former du monde en conséquence pour éviter d'être obligé de recruter à l'étranger. Qu'est-ce qui coûte plus cher? La formation des Québécois pour combler cette pénurie ou le recrutement d'ouvriers à l'étranger?»

«Faudrait que le gouvernement prévienne les pénuries et forme le monde en conséquence, et nous allons lui pousser dans le dos pour qu'il le fasse».

Surpris par l'arrivée des Britanniques, c'est grâce à sa propre enquête auprès du ministère de l'Immigration que le syndicat s'est rendu compte que leur négociateur, Fernand Michelin, sans consulter l'exécutif syndical comme il aurait dû le faire, avait signé une lettre donnant son accord pour que la compagnie puisse recruter de la main-d'oeuvre spécialisée en Europe.

Rappelons que le ministère exige des compagnies qui désirent faire du recrutement à l'extérieur du pays et qui démontrent un besoin pour de la main-d'oeuvre spécialisée qu'elles aient l'accord du syndicat en place. Or, dans le cas de Pratt & Whitney, il semble que M. Michelin, qui n'était plus président du syndicat depuis environ un mois au moment de la signature de la lettre, n'avait pas cru bon d'en informer l'exécutif.

En 1981, alors que tout allait bien pour cette compagnie, elle avait engagé 22 ingénieurs anglais avec une moyenne de onze ans d'expérience, et 96 ingénieurs canadiens avec une moyenne de quatre ans d'expérience. Du côté de la main-d'oeuvre spécialisée (les métiers cités plus haut), malgré l'embauche de 23 Canadiens, elle avait dû combler 35 postes avec des Anglais, les écoles de formation canadiennes ne pouvant satisfaire la demande.

Qu'advient-il des Britanniques licenciés? Dans le contrat qui, de l'aveu patronal, protège davantage l'employeur que les employés, la compagnie ne s'engageait à rien en cas de mise à pied. Mais, reconnaissant que ces gens sont dans une situation précaire, la compagnie serait prête à leur payer leur billet de retour en Angleterre. Chaque cas sera étudié individuellement.

Le processus d'immigration avait commencé bien avant qu'ils quittent leur pays d'origine, et ces ouvriers sont arrivés ici avec le statut d'immigrants reçus. Pour autant qu'ils aient travaillé les 20 semaines requises, ce qui ne serait pas le cas pour certains, ils ont droit à l'assurance-chômage.

EN BREF

Deux morts sur les routes

■ Deux personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours du week-end. M. Marcel Rhéault, âgé de 51 ans, du 6660, 26e Avenue, à Montréal, a perdu la vie vendredi soir lorsque son véhicule a fait une embardée à l'intersection de Pie-IX et Villeray, dans la métropole. Christian Morin, âgé de 21 ans, un militaire, a succombé à ses blessures vendredi soir lors d'une collision frontale entre son véhicule et un autobus sur la route 369, près de Val-Cartier.

Pour trouver les meurtriers

■ Les enquêteurs de la section des crimes contre la personne de la police de la CUM, demandent la collaboration du public afin de retrouver les auteurs d'un vol à main armée survenu à la bijouterie Pro Arte, située au 1429 de la rue de la Montagne dans l'ouest de la ville, au cours duquel le propriétaire de la bijouterie, M. Jean Vack, âgé de 57 ans, a été lâchement abattu d'un projectile à la tête. Les policiers recherchent donc les témoins du hold-up qui pourraient contribuer à retrouver les responsables de ce meurtre gratuit. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les suspects ou sur ce vol est priée de communiquer avec la section des Crimes contre la personne à 934-2445 où toute information sera traitée avec discrétion.

Homme recherché

■ Les policiers de la CUM demandent la collaboration du public afin de retracer un dénommé Claude d'Anjou, âgé de 28 ans, disparu de son domicile du 4684 est, rue Sainte-Catherine, depuis le 10 décembre. D'Anjou mesure 1,73 mètre, pèse 65 kilos, a les yeux bleus, les cheveux châtains et parle français. Il porte aussi une perruque et fait de l'acné au visage. Toute personne pouvant aider les policiers à localiser cet homme est priée de communiquer avec l'agent Henri Handfield de la section Police-jeunesse de la police de la CUM à 934-2262.

Restaurateur poignardé

■ Un Néo-Québécois, propriétaire du restaurant «Emerillon», dans l'Est de Montréal, a été poignardé tard vendredi soir au moment où il tentait de louer son établissement à son agresseur. Celui-ci, qui était seul dans la cuisine du restaurant avec le propriétaire, a soudainement exigé de lui son argent et la clé de son véhicule de luxe. Une violente discussion s'ensuivit et l'agresseur, toujours recherché par la police, a finalement poignardé le propriétaire à la hanche avant de fuir avec sa voiture.

Tireur fou

■ Un tireur venu de nulle part a fait feu à plusieurs reprises, vers 5h samedi matin, avec son arme de calibre .12 à l'intérieur d'un domicile de la rue Henri-Julien, où dormaient paisiblement un couple et ses trois enfants. L'affaire aurait pu tourner à la tragédie, mais personne n'a été touché et la famille, de réputation respectable, se perd en conjectures. D'autant plus que quelques appels étranges ont été reçus récemment à ce domicile, l'interlocuteur se contentant d'écouter sans parler.

Récidiviste assassiné

■ Un homme de 31 ans a été abattu dans la nuit de samedi à dimanche en face du 4278, rue de Châteaubriand, dans le centre-est de la métropole; il s'agit d'un récidiviste de la prison de Bordeaux qui avait été libéré il y a une quinzaine de jours. Il se dirigeait vers sa demeure au moment du drame, et il a succombé à ses blessures peu après son entrée à l'hôpital Notre-Dame. On ignore pour l'instant le mobile du crime.

Trois policiers arrêtés

■ Trois policiers de Toronto ont été arrêtés en fin de semaine et accusés de trafic de drogues à la suite de deux longues enquêtes distinctes de la GRC. Le premier, un policier de 22 ans, a été arrêté samedi et devra répondre à cinq accusations en vertu de la Loi sur les stupéfiants. Il est accusé, entre autres, d'avoir fait le trafic de haschisch et de benzédrine. L'agent a remis sa démission hier. Deux autres policiers ont été suspendus de leurs fonctions après avoir été accusés de conspiration en vue d'importer de la drogue. Trois autres individus, des civils, ont été arrêtés dans cette affaire. Les arrestations, dans ce dernier cas, sont survenues après une enquête de deux mois effectuée par la GRC, la police de Toronto et le ministère de l'Immigration. La police n'a pas précisé quelle quantité de drogue était en cause, se bornant à indiquer que celle-ci devait être acheminée via l'aéroport international de Toronto.

La crise financière de l'État accentue les conflits de travail

■ La crise financière que connaissent actuellement les gouvernements — et particulièrement le fédéral — est la plus grande responsable des conflits de relations de travail dans le secteur public, conflits qui prennent de plus en plus d'ampleur depuis 1976, et dont l'importance va s'accentuer pendant au moins cinq ans.

LISA BINSSE

Ces sombres prédictions sont celles de Gilbert Levine, directeur des recherches au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) qui s'adressait à la 30e conférence annuelle du Centre de relations industrielles de l'université McGill.

Même si l'ensemble de la société canadienne subit les conséquences de cette crise, ce sont les travailleurs qui en souffrent le plus, affirme M. Levine. Et la tragédie de cette situation réside dans le fait que les gouvernements, influencés comme ils le sont par le monde des affaires, cèdent aux pressions de l'entreprise privée et coupent dans les services dont ces travailleurs ont besoin et pour lesquels ils payent avec leurs impôts, retirés à la source.

Le Canada vit actuellement une des pires crises économiques depuis la grande dépression des années 30, dont les symptômes sont un chômage effarant, des taux d'inflation et d'intérêts records et une baisse de la valeur du dollar canadien. «Pour y faire face, il ne faudrait surtout pas se surprendre que les travailleurs se tournent vers leurs syndicats et réclament la sécurité d'emploi et de meilleures conditions de vie. Le problème, c'est que les employeurs ne peuvent y répondre à cause de la crise, d'où l'augmentation inévitable des conflits».

Selon M. Levine, la crise actuelle résulte de la variété de l'entreprise privée, de ses profits excessifs et de la propriété étrangère, facteurs qui ont sensiblement réduit les revenus gouvernementaux. La crise force les gouvernements à dépenser davantage pour soutenir et même sauver l'entreprise privée et pour protéger ses employés contre les effets néfastes de la crise.

Coincés entre une baisse de revenus et une augmentation des dépenses, les gouvernements — et le fédéral en particulier — ont accumulé des déficits importants qu'il faut réduire. M. Levine soutient que, pour y arriver, les gouvernements, qui se sont toujours vus comme les partenaires du monde des affaires, préfèrent couper dans les services à caractères sociaux plutôt que forcer l'entreprise privée à payer sa juste part d'impôt et mettre fin aux monopoles et aux profits usuraires. Et ceci, en réduisant notamment les taux d'intérêts et les profits outranciers des banques.

«Pour l'entreprise privée, c'est la solution parfaite. Elle tient le gouvernement responsable des problèmes qu'elle a elle-même créés, et ce sont les employés de ce dernier qui en font les frais. De cette façon, l'entreprise privée ne peut pas perdre et nous ne pouvons pas gagner».

Comment réduire les conflits suscités par cette situation, protéger les services publics et redonner la santé à l'économie et au secteur public?

Lors de son dernier congrès, souligne M. Levine, le SCFP suggérait certaines solutions: porter les taxes des entreprises à des niveaux plus réalistes; exiger des banques, des compagnies pétrolières et minières, des sociétés immobilières et forestières qu'elles payent leur juste part; abolir les abris fiscaux et réduire les subventions à l'entreprise privée; modifier en profondeur le schéma du développement économique; augmenter la propriété publique des principale industries de ressources et développer les services publics sur une grande échelle.

Construction: trois groupes syndicaux prêts à négocier

■ Même si c'est maintenant définitif qu'il n'y aura pas de regroupement inter-centrales officiel dans les prochaines négociations pour le renouvellement du décret de la construction, trois des associations syndicales impliquées se disent maintenant prêtes à commencer les pourparlers dans l'espoir d'un règlement avant la fin du présent décret, le 30 avril.

LISA BINSSE

Les pourparlers sur la possibilité d'une coalition entre la FTQ-construction et le Conseil provincial international pour fins de négociation ont effectivement échoué, tout comme ceux entrepris auparavant avec la CSN-construction, qui a d'ailleurs annoncé son intention de déposer et de négocier seule ses revendications.

Devant cette situation et surtout le fait que la CSN-construction a déjà fait ses demandes à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), le Conseil provincial a envoyé un télégramme à l'AECQ et au ministre du Travail Pierre Marois réclamant la mise en marche des négociations.

La CSN-construction et la CSD devaient poser le même geste. Ces trois centrales ensemble représentent 54% des ouvriers de la construction, et Maurice Pouliot, directeur général du conseil, est d'avis qu'avec cette majorité il est maintenant possible d'entreprendre les négociations. La FTQ-construction doit prendre une décision aujourd'hui quant à sa position devant ce revirement.

Rappelons que l'AECQ avait convoqué les parties à quelques reprises, mais seulement deux des cinq associations syndicales concernées s'étaient présentées, la FTQ-construction et la CSN-construction espérant pouvoir s'entendre avant de se rendre à la table des négociations. Quant au Syndicat de la construction de la Côte-Nord, il n'a pas encore donné signe de vie.

Cette situation empêchait le début des pourparlers que l'AECQ voulait entreprendre rapidement. Reste à savoir si elle acceptera maintenant de revenir à la table, à un mois de l'échéance du décret.

MEDITATION et CONFÉRENCE avec Swami Vishnu Devananda

fondateur des Centres Internationaux Sivananda et auteur du «Complete Illustrated Book of Yoga» et «Meditation and Mantras»

Le mardi 30 mars à 20h

Centre de Yoga Sivananda

5178, rue Saint-Laurent, Montréal

279-3545

«SPOKEN ENGLISH»

L'ANGLAIS PARLÉ

CONVERSATION INTENSIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES

6 à 8 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)

Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore-West Island).

CHOIX D'HORAIRES

Matin	Après-midi	Soir
10h00 - 12h30	13h15 - 15h45	18h15 - 20h45

2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi

DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2h30 chacune).

FRAIS DE LA SESSION: $180 (tout compris) déductible d'impôt

Pour les rendez-vous pris avant le 31 mars, après les frais seront de $200

ENTREVUE DE CLASSEMENT: Sur rendez-vous seulement.

INSCRIPTION: du 29 mars au 2 avril

***Pour autres renseignements, composez:* 844-9396**

CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

M. Marois doit écouter la population

Le ministre du Travail, M. Pierre Marois, qui s'apprête à proposer un nouvel encadrement pour l'exercice du droit de grève dans les services publics, serait bien inspiré, avant d'y mettre la touche finale, de prendre connaissance des résultats du sondage CROP que LA PRESSE publie dans son édition d'aujourd'hui.

Il verra qu'une très grande majorité de Québécois sont opposés à tout arrêt de travail de la part des policiers et pompiers, des employés d'hôpitaux, des enseignants et des préposés au transport en commun. Une majorité assez substantielle se prononce d'ailleurs contre la grève dans tous les services publics sans exception.

Le ministre verra surtout que l'opposition à la grève dans les secteurs public et parapublic est à peu près aussi vive chez les syndiqués que chez les non - syndiqués. Dans ce groupe, par exemple, on note que 83 pour cent ne veulent pas de débrayages chez les policiers et les pompiers; que 79 pour cent n'acceptent pas davantage que les employés d'hôpitaux se concertent pour laisser les malades à leur sort; que 78 pour cent s'opposent à ce que les enseignants désertent leurs classes et que 77 pour cent estiment que les transports en commun ne peuvent être immobilisés pour faire pression sur l'employeur.

M. Marois, comme le gouvernement dont il fait partie, avoue un préjugé favorable envers les travailleurs syndiqués. Il a là une occasion de savoir ce que ces derniers attendent de l'autorité politique. Les chefs des centrales syndicales tiennent peut-être un autre langage, mais n'est-il pas préférable d'écouter la voix des membres quand celle-ci se fait entendre? Ceux-ci sont assez grands pour se passer d'interprètes.

Certes, un sondage de cette nature permet difficilement aux répondants d'exprimer toutes les nuances qu'ils voudraient ou devraient faire. Il est bien évident, par exemple, que la plupart d'entre eux reconnaîtraient que certaines catégories d'employés, à l'intérieur de tel ou tel service public, sont beaucoup moins importantes que d'autres et qu'on pourrait s'en passer pendant quelque temps sans que ce soit catastrophique.

Il reste que les réponses qu'ils ont fournies indiquent une orientation extrêmement claire. La grève dans les services publics est devenue au Québec pour une grande partie de la population une véritable plaie d'Égypte.

Selon un article paru récemment dans **Le Soleil** de Québec, M. Marois aurait l'intention d'enlever aux syndicats la responsabilité d'établir eux-mêmes la liste des services essentiels à maintenir en cas de grève, et de faciliter aux usagers l'exercice du recours collectif contre les syndiqués qui se placeraient dans l'illégalité, notamment en abolissant les droits d'appel à l'encontre du permis de poursuivre octroyé par le tribunal de première instance.

Le droit de grève demeurerait entier par ailleurs et pourrait être exercé une fois l'entente intervenue sur la liste des services essentiels ou la désignation de ceux-ci par un organisme indépendant. D'après ce qu'écrivait le journaliste du **Soleil,** l'autorité de cet organisme laisserait cependant plutôt à désirer. Il serait surtout là pour informer la population et permettre au gouvernement de suspendre le droit de grève tant qu'il ne lui certifierait point que lesdits services essentiels sont bien maintenus.

Une population aussi craintive — et aussi craintive parce qu'elle a été cruellement échaudée par des syndicats qui ont abusé d'un droit qu'on leur avait accordé dans l'euphorie de la «révolution tranquille» — ne sera sûrement pas très rassurée par ces projets du ministre.

Si l'organisme chargé de statuer sur la désignation et le maintien des services essentiels n'est pas doté de pouvoirs bien définis et assuré d'une très grande autonomie, il y a fort à parier qu'encore une fois on ne sera pas devant «la trouvaille du siècle» pour employer l'expression par laquelle le premier ministre Lévesque a qualifié la décision de son propre gouvernement de laisser aux syndicats l'ultime responsabilité de désigner et maintenir les services essentiels.

Au surplus, la libéralisation du recours collectif constitue un remède plutôt douteux. On ne pourra recourir à cette procédure qu'en cas de grève illégale et on sait qu'on peut attendre des mois et des mois avant d'obtenir un jugement final des tribunaux. C'est dans l'immédiat que les malades ont besoin d'être protégés.

Donc, si M. Marois veut absolument maintenir le droit de grève dans les services publics, il ferait mieux d'imaginer d'autres garanties que celles auxquelles il pense en ce moment.

À toutes fins utiles, le droit de grève dans les services publics comme le transport en commun, la police et les pompiers, l'éducation, les hôpitaux, l'électricité ne peut qu'être symbolique, au moins pour ceux qui exercent là des fonctions clés. Les intéressés ne devraient pouvoir l'exercer que pour saisir brutalement l'opinion de l'existence d'un grave malaise dans tel ou tel secteur. Un arrêt de travail de 24 heures devrait suffire à cet effet.

Il faut dire clairement aux chefs syndicaux qu'ils ont à choisir entre ce droit symbolique ou l'absence de tout droit.

VINCENT PRINCE

L'éducation à la sexualité

Les jeunes désirent une éducation à la sexualité et ils s'attendent que l'école la leur offre. Tout simplement parce qu'ils en ont besoin et que personne d'autre ne peut répondre à leur attente. C'est du moins ce que révèle une enquête du Comité de la protection de la jeunesse; et c'est ce que tous ceux qui se préoccupent d'éducation savent depuis déjà un bon moment.

Il est presque incroyable que nous ayons pris tant de temps à prendre conscience d'une évidence: l'éducation à la sexualité est fondamentale pour l'épanouissement d'un adolescent en recherche. Comme les parents faillissent souvent à la tâche, comme la structure religieuse n'influence plus les comportements sociaux ou simplement humains comme autrefois, comme la culture de masse fournit un ensemble de découvertes variées à tous ceux qui s'en alimentent, il va de soi qu'il faut donner un lieu nouveau à cette formation de la personne. Les jeunes la désirent: reconnaissons qu'il aurait fallu répondre à l'attente avant même qu'elle s'exprime.

Heureusement et opportunément, le ministère de l'Éducation du Québec vient de proposer aux parents un nouveau programme d'éducation à la sexualité pour qu'ils l'étudient et le commentent. C'est-à-dire que tous ceux que la question concerne pourront se prononcer. La consultation touchera 50 000 parents dans 3,145 comités d'école. La discussion se fera à partir d'un projet de cours complet, pour tous les élèves du primaire et du secondaire. Il s'agit maintenant de se prononcer sur sa valeur.

Sans en faire l'analyse comme les parents devront le faire, on peut au moins reconnaître que le nouveau programme, présenté par le ministre Camille Laurin, remplit une condition que d'autres projets avaient ignorée: il se réfère à un certain nombre de valeurs culturelles et traditionnelles respectant ce que nous sommes. Le programme ne dit pas tout: il doit évidemment être complété par un ensemble de dimensions spirituelles et religieuses propres à divers groupes de notre société. Mais il offre les bases nécessaires à l'éducation humaine des personnes.

Il offre ce qu'il faut: un fondement de morale en relation avec un ensemble de valeurs explicitement nommées, que l'on peut insérer dans la vision spirituelle d'une personne en marche vers un épanouissement total.

Les parents auront tous l'occasion de commenter ou même d'améliorer le programme qui leur est soumis. Il faudrait qu'ils soient au moins convaincus de la réalité du besoin et de la qualité de l'hypothèse de travail qui leur est présentée.

JEAN-GUY DUBUC

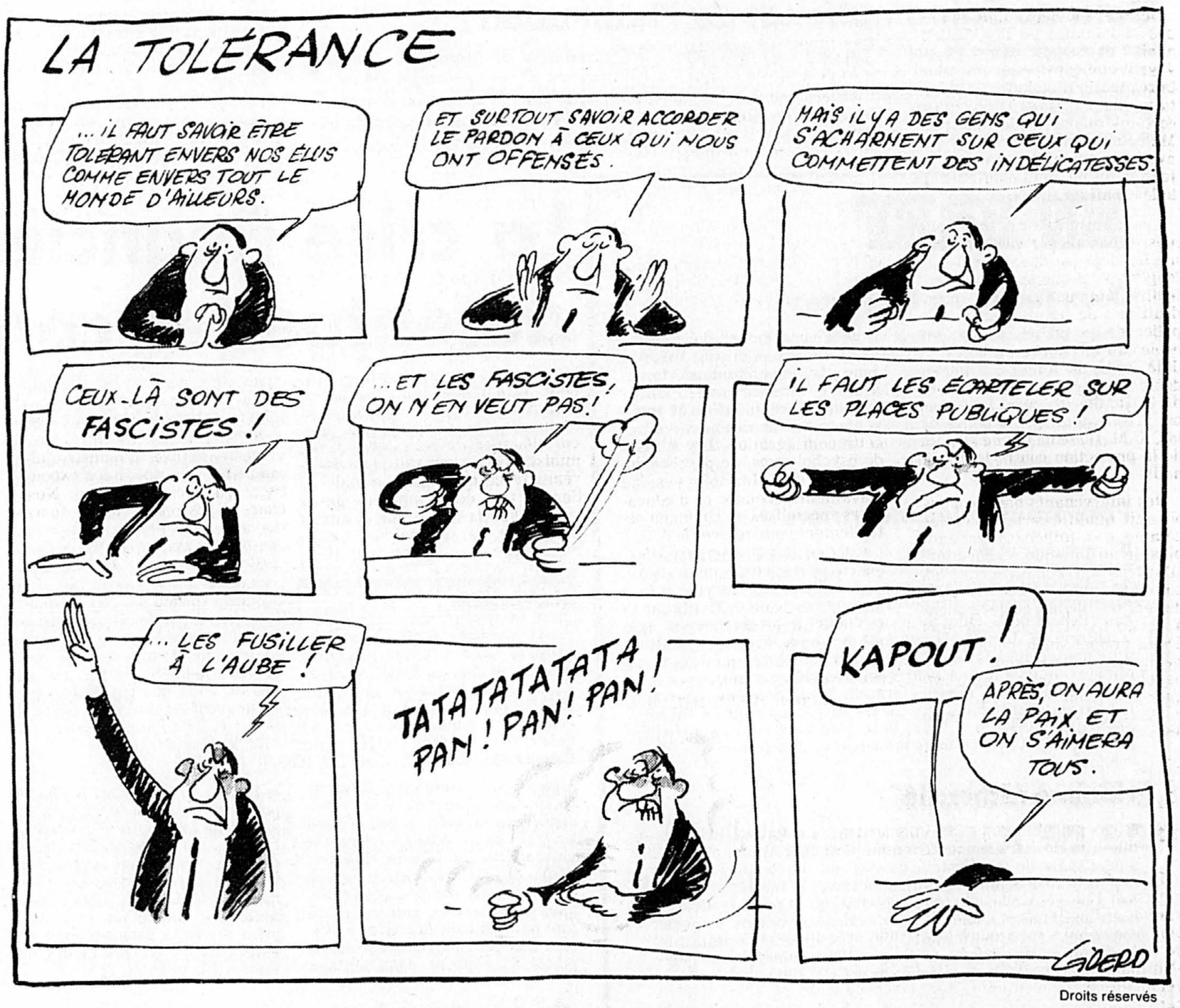

Droits réservés

Cachez ce missile que je ne saurais voir...

Comme le monde serait bien fait, comme la démocratie se porterait bien, si les gouvernements pouvaient prendre leurs décisions les plus importantes dans le secret, sans que personne n'en sache rien. Comme nous serions aussi tous plus heureux si nous ne savions pas que les Américains vont expérimenter leurs missiles Cruise, ces engins qui font trembler l'Europe, sur un terrain à la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta! L'ignorance est quelquefois une béatitude.

Le gouvernement fédéral a tout fait pour empêcher le chat de sortir du sac. On a laissé le comité parlementaire s'amuser avec le sujet du désarmement, en prévision de la conférence de l'ONU en juin prochain sur cette question, sans lui dire que le territoire canadien servirait aux essais des missiles. C'est grâce à des fuites, à l'incontinence chronique des bavards, que nous avons appris que les États-Unis essaieront leurs engins au nord de l'Alberta, parce que ce territoire offre d'intéressantes similitudes avec le territoire de l'URSS.

Ce sont ces intéressantes similitudes avec l'URSS qui ont provoqué mardi la mise au point de Moscou. «Washington, écrivent les Izvestia, décide de l'avenir des Européens et des Canadiens. Le calcul du Pentagone, estime le journal, c'est qu'à force de participer à des attaques nucléaires qui ne sont que des exercices on se prépare à la vraie guerre.»

Le premier ministre Trudeau a lui-même admis, dans un discours prononcé à Saskatoon, que le Canada autorise les tests de missiles Cruise dans le nord de l'Alberta. Cette admission est survenue plusieurs jours après un débat à la télévision de Radio-Canada (Toronto) au cours duquel on a vu un député libéral s'élever avec force contre le laxisme du Canada dans cette affaire. Il va sans dire que les engins ne seront pas armés d'ogives nucléaires. Mais leur déploiement va faire peur aux troupeaux de vaches, objecte un fermier. Il n'y a pas qu'aux taureaux que ces jeux risquent de faire peur.

Tous les éléments d'un passionnant débat sur le rôle du Canada dans la défense des valeurs auxquelles nous disons croire se trouvent réunis.

Personne n'ignore que le Canada fait partie de l'OTAN. Son effort est jugé insuffisant par les autres signataires du traité. L'état de sa marine est un sujet de plaisanterie dans les cercles bien informés. De pouvoir s'en remettre pour sa défense au bouclier nucléaire américain favorise l'indolence. L'Oncle Sam ne se charge-t-il pas de tout?

Premier à occuper sa place au banquet quand les États-Unis célèbrent la prospérité de leur dollar ou la suprématie de leurs armes, le Canada n'aime pas passer beaucoup de temps dans les «cuisines».

Peut-être faut-il considérer les choses sous un autre angle et se rappeler que, pendant la guerre du Vietnam, l'opposition de nos hommes politiques (et de l'opinion publique) à cette aventure sans issue n'a pas empêché notre pays de vendre pour $300 millions par année de fournitures de guerre. Certains des produits chimiques les plus mortels utilisés dans cette guerre ont été fabriqués chez nous. En réalité, il est très peu de gadgets mortels auxquels la technoligie canadienne n'ait pas apporté sa contribution, de la 1re bombe atomique à l'intéressant élevage de microbes en vue de la guerre bactériologique que feu Thérèse Casgrain avait dénoncée avec tant d'énergie, il y a quelques années.

Pourquoi cette pudeur à admettre que nous offrons nos vastes plaines aux essais américains? Sans doute parce que des augustes lèvres du premier ministre sont tombées trop de belles phrases sur la paix à préserver et les affamés du tiers monde à secourir. On parle toujours trop. Seuls comptent les actes.

GUY CORMIER

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par La Presse Canadienne.

Le Québec fait de l'oeil aux USA

Alors que le Québec prétend être plus isolé que jamais du reste du Canada comme résultat de l'accord constitutionnel de novembre, à quoi peut bien s'occuper un ministre québécois des Affaires inter-gouvernementales de ce temps-ci?

Une des réactions de M. Jacques-Yvan Morin a été d'accorder plus d'attention aux autres voisins du Québec, les Américains — et c'est ce qu'il a fait ce mois-ci, lors d'un séjour à New-York.

M. Morin dit que les efforts en vue de créer un lien commercial et culturel plus fort avec les États-Unis fait partie d'un désir «de créer une véritable association régionale, un lien nord-sud entre le Québec et New-York et aussi la Nouvelle-Angleterre, et éventuellement avec les autres parties des États-Unis».

L'affinité entre les Québécois et les États-Unis existe depuis longtemps. Tout d'abord il y a les liens engendrés au cours des années à cause du grand nombre de Québécois francophones qui sont allés travailler dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Et puis il y a cette attraction permanente qu'exercent sur les Québécois francophones les lointains endroits de villégiature américains, comme la Floride, de même que ceux qui sont plus près du Québec.

Mais par-delà les arguments de pragmatisme et de proximité, il y a le fait que les Québécois francophones se sentent probablement plus à l'aise avec les Américains qu'avec les Canadiens de langue anglaise. Avec ces derniers, les Québécois sont censés avoir une identité nationale commune, mais les deux groupes se sentent souvent impuissants à déterminer ce qu'ils peuvent bien avoir en commun.

Dans leurs rapports avec les Américains, dont l'image nationale est distincte et sûre d'elle-même, les Québécois, eux-mêmes nationalistes, ont peut-être le sentiment que leur propre identité est plus facilement reconnaissable.

Par conséquent, en dépit du fait que le Parti québécois parle depuis des années de se séparer du reste du Canada, les tentatives du Québec pour raffermir les liens avec les États-Unis anglophones ne devraient pas surprendre tellement les autres Canadiens. — Le 11 mars «*The Regina Leader-Post*».

La télé payante

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), après une méditation prolongée, a finalement pondu son oeuf. Les Canadiens, du moins ceux qui ont déjà le câble, auront désormais la possibilité d'avoir aussi la télévision payante.

La télévision payante ne passe pas d'annonces publicitaires; les abonnés paieront directement pour ce service. Cela est à l'opposé de la télévision commerciale ordinaire, pour laquelle les téléspectateurs paient indirectement en achetant des savons et des analgésiques...

Le but du CRTC est d'augmenter la diversité des programmes et de stimuler, grâce aux revenus de la télévision payante, une nouvelle programmation canadienne.

Le Conseil a accordé un permis à un réseau national d'intérêt général qui, au moins pendant deux ans, offrira un horaire complet d'émissions en français et en anglais; un réseau national pour les arts d'interprétation; un service multilingue basé en Colombie-Britannique; et trois réseaux régionaux — dans les Maritimes, en Ontario et en Alberta. Il n'y a pas eu de demande pour un réseau régional centré au Québec, mais le CRTC espère qu'on remédiera bientôt à cette carence...

Et le Québec, évidemment, conteste la juridiction du CRTC, même si cette question semblait avoir été réglée en 1977, quand la Cour suprême avait décrété que la province ne pouvait pas décerner de permis aux systèmes de câbles. Une des exigences du Québec — qu'aucune compagnie de télévision payante ne puisse installer un canal anglais à moins d'offrir aussi un canal français — a été, par coïncidence, respectée par le CRTC, quand il a décidé d'accorder un permis national à la société First Choice Canadien Communications. — Le 22 mars «*The Montreal Gazette*».

La criminalité dans les écoles de Montréal

Messieurs les commissaires
Commission des
écoles catholiques
de Montréal
Messieurs,

Je viens de prendre connaissance dans le journal LA PRESSE du 16 mars d'une étude sur la criminalité dans les écoles de Montréal, étude faite par M. Wener et coordonnée par M. Jules H. Levasseur. On y révèle que cette criminalité y est aussi élevée que dans les grandes métropoles américaines. Et pourquoi pas? Montréal aussi est une métropole américaine. Tout ce qui la différencie, c'est sa façade françaises. (...)

Plusieurs personnalités des affaires sociales et de la criminologie ont, dans le passé, mis en évidence ce phénomène. Cependant, les commissions scolaires sur le territoire de la mégapole qu'est Montréal et sa banlieue, ont toujours ignoré ce phénomène et n'ont jamais osé utiliser les remèdes appropriés. (...)

Je me souviens d'un temps, pas si lointain, où la C.E.C.M. avait fait un petit effort en envoyant quelques pompiers volontaires tenter d'éteindre une vingtaine de conflagrations dans certains quartiers de Montréal. Malheureusement ce n'est pas avec des tuyaux d'arrosage de jardin qu'on peut contenir de telles conflagrations.

Les commissions scolaires n'osent pas avouer que le problème les dépasse depuis déjà fort longtemps et que si elles osaient le dire publiquement, il n'y prendrait peu de temps pour que la police de la C.U.M. occupe les écoles du territoire. La G.R.C. a déjà tenté de forcer les portes des écoles secondaires au sujet du trafic des drogues. Le temps est proche pour que la police de la C.U.M. fasse de même au nom de la protection contre la criminalité.

Des intervenants biens connus ont déjà qualifié certaines écoles comme des milieux favorisant plus le crime que l'éducation. D'autres ont constaté que les comportements socio-affectifs des enfants de nos écoles étaient à ce point étranges que nos écoles étaient sur le point de devenir des milieux propices à la psychiatrie. Allons-nous abdiquer à ce point où la POLICE et le PSYCHIATRE vont devoir se diviser l'école demain?

Des études ont démontré que tout retard dans l'application d'un plan d'intervention globale pour endiguer la criminalité juvénile en augmentait le coût du double à tous les deux ans. Ce qui voudrait dire qu'un investissement de un million en intervention au niveau primaire qui n'est pas fait cette année en coûtera deux millions dans deux ans, quatre millions dans quatre ans, huit millions dans six ans et ainsi de suite. Ainsi l'intervention non faite pour un enfant de dix ans aujourd'hui en coûtera seize fois plus quand il aura atteint ses dix-huit ans.

Messieurs les commissaires, avez-vous imaginé le coût social d'un jeune de seize ans qui, suite à une cinquantaine de méfaits, a dû se faire arrêter par la police une trentaine de fois, passer en cour une vingtaine de fois, déranger et inquiéter plus d'une centaine de personnes et qui finit par être interné durant deux ans dans un centre d'accueil au coût de vingt à trente mille dollars par an? Et celui qui ne passe pas par un centre d'accueil en coûte pas moins de cinquante mille dollars par an en prison dès l'âge de vingt ans; et pour combien d'années encore? Ce même jeune à l'âge de neuf ou dix ans aurait pu être pris en charge à un prix énormément moins élevé par des personnes qualifiées pour poser les encadrements appropriés.

Au temps du bénévolat, les intervenants osaient crier, dénoncer. Plus maintenant. Pourquoi? Le trop grand bien-être matériel les aurait-il réduits au silence?

Messieurs, cessez donc de faire de la bureaucratie. Envoyez donc immédiatement dans toutes les écoles primaires ou le taux de criminalité le justifie des intervenants autonomes pour contrer cette conflagration. Il y a assez de psychologues, de psycho-éducateurs, de criminologues, de travailleurs sociaux et d'éducateurs spécialisés en chômage actuellement pour relever le défi.

L'ÉCOLE DES RICHES décrite par Ivan Illich, il y a quelques années, serait-elle sur le point de se suicider? Où est-ce que nous attendons l'intervention militaro-psychiatrique pour la maintenir debout coûte que coûte encore quelques années.

Claude BEAUCHEMIN, ps.-éd.
Saint-Bruno

LE PQ SUR LES PAS DE KHOMEINY?

Je lisais dans LA PRESSE du mercredi 17 mars un article faisant état d'un incident quasi diplomatique qui s'est produit lors de la visite de notre brillant et scintillant ministre d'État au Développement économique, Bernard Landry.

L'art de manier le verbe ne lui est pas étranger et il l'utilise abondamment pour colporter ses propres frustrations personnelles et celles de son gouvernement en associant allègrement le peuple du Québec à sa démarche.

Il est clair dans l'esprit de tout être bien pensant que ce gouvernement développe la théorie «khomeiniste» de propagande.

Quand tu ne veux pas que la population se soulève contre ta mauvaise administration, ton incapacité en matière économique, ta supposée transparence devenue soudainement opaque avec l'affaire Charron, le scandale des petits amis de la SHQ, le scandale de la fête nationale, etc., ce que tu fais, tu accuses à tout vent et sur tout le gouvernement fédéral comme l'ayatollah Khomeiny condamne l'impérialisme américain comme étant l'unique responsable de tous les maux dont son pays peut souffrir.

Cet écran de fumée malicieusement dressé entre les Québécois et leur gouvernement ne passera plus à la prochaine élection, je l'espère. (...)

Claude FORTIN
Ste-Foy

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)		Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

EN VRAC

M. de Grandpré, beau parleur...

Le président-directeur général de Bell Canada, M. Jean de Grandpré, clamait récemment

M. Jean de Grandpré

que les fonctionnaires étaient trop payés et qu'il fallait restreindre sinon supprimer les prochaines augmentations de salaire dans la fonction publique. C'est ce qu'on appelle avoir du «front»! M. de Grandpré a touché l'an dernier des revenus de $850,000 selon les renseignements fournis lors de l'assemblée des actionnaires de Bell Canada.

À $850,000 par année il faut bien qu'il fasse quelque chose, alors il parle...

Peut-être y a-t-il des fonctionnaires trop payés pour ce qu'ils font mais ce n'est pas à M. de Grandpré que revient le droit de le dire.

Quand on touche $850,000 par année c'est de l'indécence de dire à d'autres qu'ils sont trop payés.

En tout cas, nous savons au moins où passe une partie des augmentations de tarif que nous impose régulièrement M. de Grandpré.

Bernard de JAHAM
Longueuil

«Faut-il être écoeurant!»

Samedi, 20 mars... Trois enfants se rendent à l'aréna du Cegep St-Laurent à bicyclette.

Ils entrent à l'intérieur cinq minutes, pour acheter un breuvage, laissant leurs vélos usagés, mais encore solides, à la porte de l'aréna.

Lorsqu'ils ressortent, plus de vélos. Une adolescente leur dit avoir vu un individu mettre les trois vélos dans son camion.

Faut-il être écoeurant et dégueulasse pour voler à trois petits garçons leur bien le plus précieux? Y a-t-il geste plus vil et plus bas que celui de faire mal à de pauvres enfants innocents... et inconscients d'une société qui parfois accuse le volé et... prend parti pour le voleur.

R. PARENT
St-Laurent

Le Québec court à la ruine

L'orgie escaladée des dépenses de nos fonctionnaires inconscients est devenue intolérable. Ces colloques répétitifs de petits directeurs sans importance dans les hôtels luxueux, le faste inégalé de nos délégations européennes de messieurs les ministres et de leur suite sont devenus farce mondiale. Le maintien de tous ces somptueux palais québécois en Europe et aux État-Unis est scandaleux. Ces milliers de fonctionnaires grassement payés qui s'encensent mutuellement par des phrases incohérentes pour la majorité, qui s'entourent d'adjoints universitaires démunis de toute expérience pratique, l'étalage grossier de meubles princiers dans les bureaux de ces technocrates médiocres, à Ottawa et à Québec, tout cela est absolument ridicule.

Québec est devenu une république de bananes, qu'on l'accepte ou non! Le déficit budgétaire québécois dépasse la somme des déficits de toutes les autres provinces ensemble. L'industrie diminue les salaires de son exécutif... Québec les hausse. Nos chers ministres et hauts fonctionnaires ne valent guère mieux que les Bokassa ou les Hailé Sélassié...

Il est grand temps qu'Ottawa prenne le Québec sous sa tutelle; c'est urgent car ça ne peut durer encore longtemps ainsi. Le peuple s'éveillera sous peu, ça je vous le promets!

Jean GAGNON
Pierrefonds

Heures cruciales pour Haïti

Haïti traverse des heures cruciales pour son existence. Le Parti Démocratique Haïtien informe le peuple haïtien et l'opinion publique internationale que de sombres manoeuvres sont en cours contre la nation haïtienne, contre le peuple haïtien, à un moment où un vide politique imminent semble se dessiner à la tête de l'État haïtien.

Le P.D.H. lance un urgent appel à la mobilisation de tous les Haïtiens, quelle que soit leur idéologie, à l'intérieur et à l'extérieur, pour dénoncer la réédition du coup d'État de 1971 qui accorda le pouvoir illégalement à Jean-Claude Duvalier.

Les parlementaires, qui ont violé la constitution en 1971 en passant le pouvoir à Jean-Claude Duvalier à la mort de François Duvalier, s'apprêtent aujourd'hui à récidiver au profit d'un sbire du système. Nous savons que sur la liste des candidats figurent: Simone Ovide Duvalier, toujours assoiffée de pouvoir et d'argent, Jean-Robert Estimé, Marc Bazin, Luckner Cambronne, un acien suppôt des Duvalier, dilapidateur des deniers publics, le vendeur du sang et des cadavres du peuple haïtien.

Le P.D.H. condamne la tentative en cours de réaménager illégitimement les structures du pouvoir antipopulaire de Duvalier.

Le P.D.H. s'oppose énergiquement à toutes tractations contraires à la démocratie et à la volonté du peuple haïtien.

Dans l'éventualité d'un vide à la tête du gouvernement haïtien le P.D.H. exige conformément à la constitution de 1950 que le pouvoir soit remis au Président de la Cour de cassation à la condition expresse qu'il forme un gouvernement de salut public avec la participation de tous les leaders de l'opposition tant de l'intérieur que de l'extérieur.

Ce gouvernement de salut public doit organiser dans un délai raisonnable des élections libres et démocratiques, avec la participation de tous les partis politiques, supervisées par des observateurs crédibles et la presse internationale.

Pour le Parti Démocratique Haïtien.

Daniel NARCISSE
Wilson MAURASSE
Jean-Claude FÉLIXE
Montréal

Marcos étend sa dictature

Un traité d'extradition conclu entre l'administration Reagan et la dictature de Marcos est actuellement en instance de ratification au Sénat des États-Unis. Une fois ratifié, ce traité donnera au dictateur un outil idéal pour réduire au silence l'opposition grandissante à son régime parmi les ressortissants philippins résidant aux États-Unis.

Une démarche amorcée par le régime de Marcos en vue de conclure un traité semblable avec le Canada serait prise en considération par le gouvernement d'Ottawa, d'après un article paru le 16 janvier dernier dans le **Bulletin Today** (un quotidien de Manille contrôlé par Marcos) qui cite l'ambassadeur canadien aux Philippines, Edward Bobinsky.

La réponse du ministère des Affaires extérieures à plusieurs requêtes sur ce sujet a toujours été de nier l'existence de négociations pour un tel traité.

Alors que le ministère des Affaires extérieures ajoute aussi que «en règle générale, ces traités ne prévoient pas l'extradition dans les cas de délits à caractère purement politique», le gouvernement philippin a déjà lancé des mandats d'arrêt contre quarante adversaires politiques de Marcos, résidant actuellement aux États-Unis, et «il est vraisemblable qu'il engagera des poursuites en vue de leur extradition», ajoute le **Bulletin Today.**

Par sa participation à de telles négociations, je pense que le Canada prépare le terrain qui permettra au gouvernement philippin d'étendre aussi au Canada la main de fer de la dictature. Il est inacceptable que les Philippins résidant au Canada puissent se voir frustrés de leurs droits démocratiques et soient sujets à une telle intimidation.

David Dionisio VILLAVERA
Verdun

Lucie Pépin en politique? Non!

Votre reporter à Ottawa, Gilbert Lavoie, me fait un trop grand honneur en suggérant à vos lecteurs que je serais tentée par la politique. En effet, c'est une vocation à laquelle les femmes devraient songer et nous les y encourageons toujours. Celles qui sont déjà engagées en politique font si bien les choses que nous n'avons pas d'hésitation à souhaiter qu'elles y soient plus nombreuses.

Pour ma part, toutefois, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, étant au coeur de tellement d'importants dossiers qui touchent les femmes, retient en ce moment toute mon attention et il m'est difficile de songer à une autre situation qui serait plus engageante et plus satisfaisante. (...)

Lucie PÉPIN
La présidente du
Conseil consultatif
de la situation de
la femme

Et la vanité masculine?

(En réponse aux lettres de L. Brunet de Saint-Benoit et de Lucienne Piché de Boucherville, parues dans LA PRESSE du 15 et du 22 mars respectivement.)

Je trouve curieux qu'on ne parle que des femmes; ce sont toujours elles qui sont pointées du doigt lorsqu'il s'agit de bien paraître et d'être «sexy». Que penser de l'homme vêtu d'un bel habit: élégant, épaules larges, étouffé par la cravate? Il serait donc logique de dire que les hommes s'habillent dans le but de plaire aux femmes... Non?

Je crois que plusieurs hommes se sentent très bien avec leur cravate, de même que les femmes ne sont pas toutes mal à l'aise dans le bas de nylon et allergiques à ce tissu. De plus, depuis quelques années, les souliers «à la mode» sont à talons bas, même plats, ce qui prouve qu'on peut bien paraître tout en se sentant confortable dans ses souliers. Quant au soutien-gorge, il y en a tant de sortes, on n'a qu'à faire son choix et prendre celui qui nous convient le mieux.

Et, entre vous et moi, qui est le plus «sexy» dans ses jeans? Lui ou elle?...

Je veux seulement vous faire remarquer que l'art vestimentaire a toujours existé et existera toujours, et ce pour les DEUX sexes, pour plaire avant tout à soi-même; nous n'achetons généralement que des vêtements qui nous plaisent. Du moins ce devrait être le cas.

Hélène HARVEY
Fabreville, Laval

Vous partez pour la Floride?

Payer d'avance une réservation dans certains hôtels de Miami ne garantit pas le gîte pour autant; même confirmée, il n'y a pas de place à l'arrivée.

Le 24 février dernier, je me présente à l'hôtel Waikiki, muni d'une réservation payée six semaines plus tôt. Et... il n'y a pas de place, c'est complet. On me suggère d'aller au Marco Polo la première nuit (c'est le même propriétaire). Second jour, même scénario, pas de place...

À cet hôtel, j'ai vu deux groupes organisés, sur la route depuis trois jours avec les Autobus Deshaies et Bois-Francs, subir le même sort, malgré des réservations. Les pauvres voyageurs fatigués ont dû se séparer et loger dans trois hôtels différents parce que le Waikiki n'était pas en mesure de respecter ses engagements. À quoi sert une réservation?

La Floride à ces conditions, je n'en veux pas. (...)

Martin CYR
Deauville, P.Q.

TROIS BUREAUX, AVEC VUE SUR LE MAROC.

À Montréal, à Québec ou à Toronto, il suffit d'appeler Royal Air Maroc.

Si vous allez au Maroc ou au Moyen-Orient, si vous expédiez du fret, Royal Air Maroc est le moyen le plus direct, le plus rapide.

Départ de Montréal en B747 Combi vers Casablanca, le Caire et Jeddah chaque semaine. Ces vols directs sont exclusifs à Royal Air Maroc.

De plus, Royal Air Maroc dessert, efficacement et simplement, la plupart des grands centres de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe.

Comparez nos tarifs, ils sont sans concurrence.

Ce qui explique notre croissance exceptionnelle par rapport à la moyenne de l'industrie.

Si vous allez au Maroc, pour affaires ou en touriste, Royal Air Maroc vous enchantera.

Montréal
1000, rue Sherbrooke o.
Montréal, Québec
H3A 2P3
Information:
(514) 285-1687
Réservations:
(514) 871-8027

Toronto
2, Carlton Place
Toronto, Ontario
M5B 1K2
Information:
(416) 977-3280
Réservations:
1-800-361-7508

Québec
Information:
(418) 658-0442
Réservations:
1-800-361-7508

royal air maroc

La route la plus directe vers le MAROC et le MOYEN-ORIENT.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

SONDAGE CROP-LA PRESSE

Les Québécois et la crise économique

Plus de 70 p.c. seraient prêts à accepter un contrôle des prix et des salaires

Plus de 70 pour cent des Québécois seraient prêts à accepter un système de contrôle des prix et des salaires dans l'espoir de régler la crise économique actuelle.

C'est du moins ce qui ressort d'un sondage CROP réalisé pour LA PRESSE et dont une première tranche de résultats a été publiée samedi. Ce sondage réalisé dans la semaine du 2 au 10 mars dernier, auprès d'un échantillon de 1,002 répondants du Québec, francophones et anglophones, âgés de 18 ans et plus, démontre à la fois un vaste sentiment d'insatisfaction et d'inquiétude chez la majorité de la population envers la situation socio-économique en général et une très vive préoccupation envers l'inflation et le chômage galopants.

Les textes sont de JACQUES BOUCHARD et PIERRE VENNAT

L'idée d'un contrôle complet des prix et des salaires fait son chemin même chez les syndiqués, environ les deux tiers d'entre eux étant à tout le moins «plutôt d'accord» avec une telle formule

Quant à l'hypothèse du gel des salaires qui s'appliquerait uniquement aux employés du secteur public, comme le démontre le tableau III, pas moins de 70 pour cent de la population y est favorable, dont 66 pour cent de syndiqués.

Les préoccupations économiques éclipsent complètement les préoccupations politiques chez la plupart des citoyens.

91 pour cent des Québécois se disent préoccupés par l'inflation, 81 pour cent par le chômage. Ces deux constantes amenant, selon les criminologues, une augmentation du taux de la criminalité. Cette question, la criminalité, préoccupe également 79 pour cent des Québécois.

Pourtant, malgré toute la publicité faite autour du débat constitutionnel et celui sur la possibilité du retrait du droit de grève dans le secteur public, la question constitutionnelle ne fait même pas partie des préoccupations d'un citoyen sur deux et la question du droit de grève dans le secteur public ne préoccupe pas un citoyen sur trois.

Invités à révéler leur degré de préoccupation quant à cinq sujets d'actualité, ce sont l'inflation (91 pour cent), puis le chômage (81 pour cent) et le taux de criminalité (79 pour cent) qui préoccupent davantage les Québécois.

Le droit de grève dans le secteur public, (65 pour cent) et surtout le rapatriement de la constitution (45 pour cent) préoccupent un peu moins les gens.

La prépondérance des préoccupations économiques apparaît encore lorsque les répondants indiquent le sujet qui les préoccupe le plus parmi ceux qui viennent d'être mentionnés: tout près de la moitié des répondants choisissent l'inflation et 35 pour cent citent le chômage. Seulement neuf pour cent des gens citent le taux de criminalité comme première préoccupation, 4 pour cent le droit de grève, le même pourcentage que pour la question du rapatriement de la constitution, confirmant ainsi toutes les hypothèses lancées par ceux qui disent que la population ne veut plus entendre parler de constitution mais d'économie.

Le sondage démontre également que la situation est, à quelques nuances près, sensiblement la même dans toutes les catégories socio-économiques. Toutefois, les étudiants et les personnes dont l'âge se situe entere 45 et 54 ans placent le chômage, plutôt que l'inflation, au premier rang de leurs préoccupations.

Attitudes face à diverses mesures gouvernementales

Dans le but de corriger la situation économique et de réduire leurs déficits, les gouvernements peuvent prendre diverses mesures. Je vais vous en mentionner quelques-unes dont il est question ces temps-ci: dites-moi si vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec chacune de ces mesures.

	Accord	Désaccord	NSP
MESURES POPULAIRES			
Augmenter la taxe sur les produits de luxe	81 %	17 %	3 %
Contrôler les prix et les salaires	71	25	4
Gel des salaires des fonctionnaires	70	26	5
Rendre plus difficile l'accès à l'aide sociale et à l'assurance-chômage	55	40	4
MESURES IMPOPULAIRES			
Rétablir la taxe de vente sur les meubles, vêtements et chaussures	27	69	4
Couper dans les subventions aux PME	29	73	7
Couper dans le secteur de l'éducation	16	80	5
Réduire les services de santé	15	83	2
Augmenter les impôts	13	85	2

S'en remettre à ceux en qui on n'a pourtant pas confiance

Assez paradoxalement, tel que le démontre le tableau II, même si la majorité des gens font peu ou pas confiance aux gouvernements pour régler des problèmes comme l'inflation et le chômage, c'est néanmoins à eux qu'ils s'en remettent majoritairement, dans le même pourcentage, pour régler les problèmes économiques actuels.

Par contre, même si 44 pour cent de la population fait confiance à l'entreprise privée ddans cette matière, seulement 22 pour cent la juge plus apte que les gouvernements et les syndicats pour régler les problèmes économiques.

Les syndicats, quant à eux, sont en chute libre au point de vue popularité. Seulement 21 pour cent de gens leur font confiance et un maigre 5 pour cent les croient capables de régler la présente crise économique.

En décembre dernier, un autre sondage de CROP, effectué celui-là pour le compte du Conseil du patronat, établissait que seulement 18 pour cent des gens avaient «assez confiance» en les chefs syndicaux et que 32 pour cent n'avaient pas confiance en eux du tout.

Quant au taux de criminalité, il préoccupe davantage les Montréalais que les gens de province, les non-francophones que les francophones, et les femmes, surtout celles qui demeurent à la maison, que les hommes.

Les correctifs suggérés

Les sondeurs de CROP ont soumis neuf mesures que peuvent prendre les gouvernements afin de corriger la situation économique et surtout réduire leurs déficits actuels.

Trois d'entre elles suscitent l'approbation de la presque totalité de la population, soit 70 pour cent ou plus, tel qu'en fait foi le tableau III: augmenter la taxe de vente sur les produits dits de luxe, contrôler les prix et les salaires et geler les salaires des fonctionnaires.

Cependant, une autre mesure quelques fois mentionnée par les politiciens, soit rendre plus difficile l'accès à l'aide sociale et l'assurance-chômage, rencontre un appui très mitigé. Seulement 55 pour cent des Québécois y seraient favorables.

Les Québécois, toutefois, tenant aux services qu'ils ont, ne veulent pas qu'on réduise les services de santé et d'éducation disponibles, dans une proportion supérieure à 80 pour cent.

Surtaxés, ils s'opposent encore plus à une hausse possible des impôts tandis que 73 pour cent ne veulent pas d'une coupure dans les subventions aux PME et que près de 70 pour cent ne veulent pas qu'on rétablisse la taxe de vente sur les meubles, vêtements et chaussures que M. Parizeau avait abolie en 1978.

La majorité de la population trouve que ça va de plus en plus mal

La très grande majorité des Québécois trouve que ça ne va pas très bien dans la «belle province» à l'heure actuelle.

Tout près d'un citoyen sur deux (48 pour cent) estime que ça ne va pas très bien au Québec présentement. Si on ajoute à ceux-çi les 37 pour cent qui affirment carrément que les choses ne vont pas bien du tout, on peut affirmer qu'une très forte majorité de Québécois, 85 pour cent en fait, ont une perception plutôt négative de la situation présente en général, au Québec.

Ce sentiment est partagé par toutes les couches de la société. Toutefois, cette perception s'accentue avec l'âge et avec le faible niveau d'instruction.

Phénomène encore plus inquiétant pour le gouvernement Lévesque, 76 pour cent des gens qui ont voté péquiste aux dernières élections partagent la perception majoritaire de désenchantement face à la situation actuelle.

Le sentiment d'insatisfaction des Québécois face à la situation socio-économique actuelle va grandissasnt.

La proportion de ceux qui croient que la situation générale s'est détériorée est en effet le double cette année qu'il y a un an.

La chose n'est toutefois peut-être pas étonnante, puisque le gouvernement québécois lui-même, dans son «Etat de la situation socio-économique» préparé à l'occasion de la conférence au sommet de Québec, au début d'avril prochain, conclut que l'économie du Québec enregistre depuis la fin de l'été 1981 une détérioration rapide et importante de sa performance économique.

De toute façon, environ deux citoyens sur trois considèrent que les choses en général se sont détériorées depuis cinq ans au Québec, soit en fait, depuis l'arrivée au pouvoir des péquistes, tandis que seulement 10 pour cent disent qu'elles se sont améliorées et que 22 pour cent prétendent qu'elles sont demeurées les mêmes.

Si seulement 24 pour cent de la clientèle péquiste estime que les choses vont «assez bien» au Québec présentement, 30 pour cent de cette clientèle n'hésite pas à affirmer que les choses ne vont «pas bien du tout».

A noter que sur cette question, les gens ont des idées fort arrêtées et que le nombre d'indécis n'atteint pas 1 pour cent.

Par ailleurs, même chez les gens qui ont voté péquiste, 51 pour cent des gens estiment que les choses se sont détériorées depuis cinq ans et seulement 18 pour cent y voient une amélioration, les autres optant pour le statu quo en fait de situation socio-économique.

Assez curieusement, 7 pour cent des gens qui ont voté libéral et 6 pour cent des gens qui ont voté UN croient tout de même que la situation s'est améliorée au Québec depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir.

Par ailleurs, autre paradoxe, le nombre de francophones qui croient que les choses se sont améliorées est légèrement inférieur à l'échelle de la population en général à celui des non francopohones.

En effet, 10 pour cent de francophones seulement considère que la situation s'est réellement améliorée depuis novembre 1976, contre 12 pour cent de non francophones.

Jusqu'à quel point faites-vous confiance aux organismes suivants pour régler des problèmes comme l'inflation et le chômage: leur faites-vous confiance, beaucoup, assez, peu ou pas du tout?

	Je leur fais confiance... beaucoup	assez	peu	pas du tout	NSP
LES GOUVERNEMENTS	13 %	24 %	40 %	18 %	4 %
LES SYNDICATS	4	17	36	36	6
LES ENTREPRISES	11	33	32	15	8

À votre avis, lequel de ces groupes est le plus apte à (capable de) régler les problèmes économiques actuels?

LES GOUVERNEMENTS	58 %
LES SYNDICATS	5
LES ENTREPRISES	22
AUTRES	2
NE SAIT PAS	8
AUCUN	3
LES TROIS	3

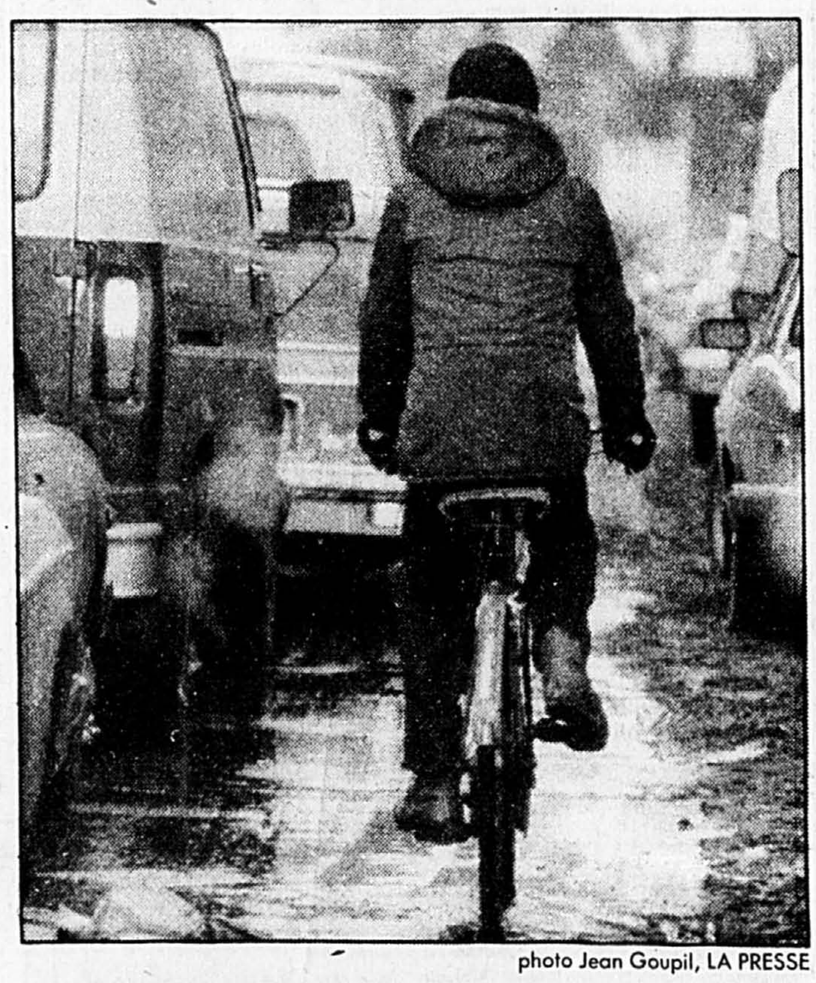

photo Jean Goupil, LA PRESSE

La grève de janvier à la CTCUM a laissé des traces...

L'opposition au droit de grève dans le secteur public s'accroît de jour en jour

A la veille des prochaines négociations dans le secteur public québécois, de plus en plus de gens s'opposent à l'exercice du droit de grève dans ce secteur.

Le sondage CROP-LA PRESSE démontre en effet que le pourcentage de Québécois qui s'opposent à l'exercice du droit de grève dans les hôpitaux atteint maintenant 89 pour cent, dans les écoles, à 85 pour cent, dans les services de police et de pompiers à 90 pour cent.

Dans le transport en commun, peut-être à cause du fait que les Montréalais ont encore frais à la mémoire la récente grève de la CTCUM en plein hiver, 84 pour cent des Québécois se prononcent également contre le droit de grève dans ce secteur.

Enfin, dans les autres domaines du secteur public, le taux d'opposants est considérable. 61 pour cent des Québécois serait prêts à priver les syndiqués oeuvrant dans ces secteurs de leur droit de grève.

Constat étonnant, les syndiqués eux-mêmes sont réticents au droit de grève dans le secteur public. 79 pour cent y sont opposés dans les hôpitaux, 78 pour cent dans les écoles et 77 pour cent dans le transport en commun. En ce qui concerne les pompiers et les policiers, le pourcentage de travailleurs syndiqués qui veulent interdire la grève s'élève à 83 pour cent. Cependant, seulement 52 pour cent de syndiqués voudraient qu'on prive les autres catégories de fonctionnaires de leur droit de grève, soit 9 pour cent de moins que la réaction des travailleurs non-syndiqués.

L'analyse du sondage ne permet toutefois pas de faire la distinction entre les syndiqués du secteur public et du secteur privé. On ne sait donc pas si la proportion de syndiqués du secteur public qui s'opposent eux-mêmes au droit de grève dans leurs propres institutions est élevé ou non.

Ceci dit, la proportion de citoyens qui s'opposent au droit de grève dans le secteur public continue de s'accroître, bien qu'il y a un an, elle était déjà fort élevée.

C'est dans le transport en commun, sans doute à cause de la grève de janvier dernier à la CTCUM, qu'on enregistre la plus forte hausse en faveur du retrait du droit de grève. Le pourcentage de gens défavorables à la grève dans ce secteur est en effet passé de 71 à 84 pour cent en un an.

Mais même dans les hôpitaux et les écoles, le pourcentage de gens défavorables à l'exercice du droit de grève augmente. Il est passé de 83 à 89 pour cent dans les hôpitaux et de 77 à 85 pour cent dans les écoles.

En ce qui concerne les policiers et les pompiers, le pourcentage de gens opposés aux débrayages est passé de 85 à 90 pour cent. A noter que si les employés de transport en commun, d'hôpitaux et du réseau scolaire ont moyennant certaines modalités le droit de grève, les policiers et les pompiers du Québec ne l'ont jamais eu.

DEMAIN: la question constitutionnelle

Droit de grève dans le secteur public: attitude

Je vais maintenant vous mentionner quelques secteurs d'activité. Dites-moi si vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec le droit de grève dans chacun de ces domaines?

	SONDAGES CROP La Presse mars 1981	La Presse mars 1982
TRANSPORT EN COMMUN		
accord	25 %	15 %
désaccord	71	84
sans opinion	3	1
HÔPITAUX		
accord	14	11
désaccord	83	89
sans opinion	2	—
POLICE-POMPIERS		
accord	13	9
désaccord	85	90
sans opinion	2	—
ÉCOLES		
accord	21	14
désaccord	77	85
sans opinion	3	1

ÉCONOMIE ET FINANCE

L'étalon or a peu de chances

Frédéric Wagnière

La Commission américaine de l'or, créée par le président Reagan l'été dernier, doit publier ses conclusions dans quelques jours. On ne pense pas qu'elle préconisera un retour des Etats-Unis à l'étalon or comme certains économistes le voudraient pour renforcer la politique monétariste et amener rapidement la stabilité des prix. Elle pourait faire un geste en faveur de l'or en recommendant la frappe d'une pièce de monnaie en or, qui n'aurait cependant pas cour légal.

L'idée d'examiner le rôle de l'or dans le système monétaire international n'était pas une mauvaise idée, mais la commission aurait dû laisser de côté l'idée de l'étalon or et regarder dans une autre direction, car l'or recommence à jouer un rôle après une absence de la scène pendant plus de dix ans. Il ne s'agit plus de ventes d'or de routine entre les banques centrales pour équilibrer les comptes, mais de l'utilisation de l'or comme gage dans l'obtention de crédits internationaux. Cette pratique, si elle devient trop répandue, pourrait devenir dangereuse car elle vient de la nécessité de détourner deux marchés qui sont actuellement faibles.

L'Union soviétique

On estime que l'Union soviétique aurait mis en gage entre 6 et 10 millions d'onces d'or récemment pour obtenir des crédits auprès de banques suisses et de la Banque de Règlements Internationaux. Au prix actuel, cela représente un gage de $2 à $3 milliards. Deux facteurs ont poussé l'Union soviétique à agir de la sorte.

Dans le passé, les Soviétiques ont vendu de l'or directement dans le marché s'ils avaient besoin de monnaies fortes pour payer leurs importations. Ils ont toujours fait attention de ne pas vendre trop afin de ne pas provoquer une chute importante du prix de l'or. La crise financière polonaise a obligé l'Union soviétique à aider la Pologne dans ses obligations financières internationales depuis environ un an. Depuis quelques mois, cette charge financière s'est fortement accrue et l'on parle maintenant d'une aide soviétique semblable à la Roumanie.

Des ventes d'or soviétique pendant l'hiver ont contribué à en déprimer le prix international et Moscou veut éviter de vendre de grosses quantités dans de telles conditions. L'alternative est d'emprunter les devises dont l'URSS a besoin dans les marchés et auprès des banques occidentales. Les banquiers ont toujours considéré l'Union soviétique comme un risque excellent, mais la situation financière de l'Europe de l'Est et de la Pologne en particulier les a fait réfléchir. Beaucoup de banques estiment maintenant qu'elles ont surestimé la capacité de développement de l'Europe de l'Est et son potentiel de gagner des devises en exportant. Bien que la dette extérieure de l'Union soviétique soit encore modeste, la nécessité politique d'aider les autres pays dans leurs difficultés financières a fait apparaître un risque supplémentaire dans son crédit.

Le crédit de certains pays s'est détérioré

Les grandes banques occidentales doivent par ailleurs faire face aux problèmes d'autres pays dont le crédit s'est détérioré. De nombreux pays exportateurs de pétrole, touchés par la baisse des prix, doivent emprunter davantage, mais offrent des possibilités de rembourser qui sont amoindries. D'autres pays du tiers monde sont frappés de la même manière par la récession mondiale et la baisse des prix des matières premières.

L'Union soviétique a donc trouvé un moyen d'emprunter en contournant à la fois la baisse soudaine de son crédit international et la faiblesse du marché de l'or. Cette situaton présente un danger dans la mesure où un lien a été établi entre deux marchés distincts et qui souffrent chacun de faiblesses. Il est maintenant d'autant plus facile pour la faiblessé de l'un de se communiquer à l'autre. Une continuation de la baisse du prix de l'or — qui a passé de $850 à un peu plus de $300 en deux ans — aurait une influence directe sur ses possibilités d'emprunter de l'Union soviétique et des autres pays de l'Europe de l'Est. Une baisse catastrophique pourrait même l'obliger à rembourser une partie des crédits.

Le plus grand danger vient du fait que l'Union soviétique n'a plus un contrôle complet sur une partie de son or. Des circonstances pourraient se présenter qui l'obligeraient à ne plus suivre sa politique conservatrice habituelle de ne pas trop vendre dans un marché baissier. D'autres pays pourraient aussi être amenés à vendre d'importantes quantités d'or sur le marché à cause de la conjoncture.

Le marché de l'or s'est raffermi

Enfin, le marché de l'or s'est raffermi ces derniers jours à cause d'une rumeur que l'Afrique du Sud, le plus grand producteur d'or au monde, connaîtrait une baisse de production cette année. Normalement, le prix devrait remonter parce qu'il y aura moins de métal offert sur le marché. Mais beaucoup de cambistes ne sont pas sûrs que le marché réagira de cette façon cette année. A la rigueur, l'Afrique du Sud pourrait être forcée de puiser dans ses réserves à cause du prix défavorable.

La Commission de l'or aurait ainsi mieux fait d'examiner si le marché de l'or ne risque pas de communiquer son instabilité aux marchés financiers plutôt que d'étudier son rôle dans le contexte révolu du XIXe siècle.

SELON UN FINANCIER SUISSE

La reprise au Canada viendrait plus tard qu'aux Etats-Unis

ZURICH — La reprise au Canada devrait se manifester plus tard qu'aux Etats-Unis, estime Hans-Rudolf Müller, directeur-général adjoint du département des recherches du Crédit Suisse. «L'importance des ressources naturelles aux bourses canadiennes signifie que la reprise boursière pourrait se produire avec un certain retard par rapport aux Américains», a expliqué le banquier suisse au cours d'un entretien avec LA PRESSE. «Il ne faut pas non plus oublier que les cours déprimés au Canada viennent aussi du fait que la bourse est en train de digérer la forte hausse de ces dernières années», poursuit-il.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

D'ailleurs, ajoute M. Müller, les banques suisses hésitent pour le moment à investir où que ce soit. «Nous vivons dans un climat de pessimisme et d'attentisme. Personne ne veut acheter des actions à cause du rendement élevé que l'on peut obtenir dans les marché monétaires.» M. Müller précise que «les prix des actions nord-américaines sont actuellement attrayantes, mais il faut attendre, surtout dans le cas des actions canadiennes.»

La reprise à la bourse dépend avant tout de la relance de l'économie et l'on craint à Zurich que la récession américaine ne dure plus longtemps que prévu ou que les taux d'intérêt réels n'étouffent les investissements.

La plupart des investisseurs européens ne s'intéressent qu'aux ressources naturelles quand ils pensent au Canada, qui est, avec l'Australie, un des seul pays au monde où l'on peut encore placer son argent directement dans les mines, le pétrole et les forêts. M. Müller estime que les ressources naturelles des Etats-Unis sont maintenant trop étroitement contrôlées par les grandes compagnies intégrées.

Au Crédit Suisse, on estime que les prix des actions canadiennes sont actuellement attrayantes, mais que les actions minières sont plus sûres que les pétrolières, car on songe à un éventuel effondrement des prix pétroliers. Jusqu'à tout récemment, le Programme énergétique d'Ottawa constituait le facteur le plus négatif au sujet des actions pétrolières canadiennes.

Pétro-devise

«A la suite du Programme énergétique, nous avons dû changer d'avis quant au dollar canadien,» explique de son côté Martin Jetzer, économiste au Crédit Suisse. «Il y a deux ans, nous pensions qu'il pourrait devenir une sorte de pétro-devise basée sur les ressources énergétique du pays. C'était un calcul fait sur une extrapolation un peu hasardeuse du prix du pétrole. Aujourd'hui, le prix du pétrole baisse. Par ailleurs, nous n'avons plus la même estime pour M. Trudeau.» Cette fausse évaluation d'il y a deux ans était aussi fondée sur une impression assez négative de la politique économique du président Carter. La balance penche maintenant du côté des Etats-Unis, car les banquiers suisses ont instinctivement de l'admiration pour la ligne économique dure suivie par le président Reagan.

L'évolution des taux de change a aussi changé la stratégie d'investissement des banques suisses. Jusqu'en 1978, les Suisses étaient prêts à diminuer leurs investissements chez eux pour établir des usines aux Etats-Unis et au Canada, car le taux du franc suisse était devenu tellement élevé que la capacité de concurrence de l'industrie suisse était fortement compromise. La remontée du dollar américain depuis plus de trois ans a changé la situation. La faiblesse du dollar canadien pourrait donner un léger avantage au Canada, mais la petite taille du marché national tend à compenser cet avantage.

Emprunts canadiens

M. Jetzer estime du reste que le dollar canadien est actuellement sous-évalué et qu'il a ainsi tendance à suivre la remontée du dollar américain par rapport au franc suisse. Cette force relative du dollar canadien ouvre des perspectives d'emprunts canadiens en Suisse. M. Jetzer souligne que le Canada continue à avoir une cote élevée en Suisse et que des emprunts canadiens seraient bien accueillis au cours des prochains mois. Par exemple, Hydro-Québec pourrait lancer un emprunt de dix ans sur le marché suisse à un taux d'environ 7½ pour cent. Vu que Hydro devrait payer plus de 16 pour cent pour un emprunt semblable au Canada, il faudrait une très forte appréciation du franc suisse pour se retrouver perdant en empruntant en Suisse. Rien ne laisse penser que le dollar canadien puisse de nouveau perdre environ 60 pour cent de sa valeur par rapport au franc comme ce fut le cas pendant les années 1970, au grand chagrin de nombreux emprunteurs canadiens.

Cependant, Ernst Zbinden, analyste financier au Crédit Suisse, n'est pas aussi optimiste que son collègue économiste au sujet du dollar canadien. «Je vois le dollar canadien baisser à 75 cents américains, peut-être même cette année, à cause de la différence de taux d'inflation entre les Etats-Unis et le Canada et de la stagnation des exportations minières» dit-il. Il pense que la tenue d'un nouveau référendum au Québec amènerait une certaine liquidation de placements au Canada — surtout au Québec — à cause de la baisse du dollar qui pourrait se produire.

Placements à long terme

M. Müller affirme que les placements à long terme sont en reprise en Suisse et en Allemagne parce que la courbe des rendements redevient normale. Les taux du marché monétaire à court terme en Suisse sont de l'ordre de 6 pour cent alors que le rendement des obligations à long terme dépasse 7 pour cent dans certains cas. Il y a donc un avantage à investir à long terme après une longue période où les taux étaient presque égaux pour toutes les échéances. Le même phénomène se produit en Allemagne. Dans les deux pays, cette tendance devrait déboucher sur un regain d'intérêt dans les placements à la bourse une fois que le reprise économique devient plus sure.

Aux Etats-Unis et au Canada, en revanche, la courbe des rendements est encore invertie — le rendement est plus élevé dans le court terme que dans le long terme. M. Müller estime que la reprise aux bourses nord-américaines devrait prendre une certaine ampleur dans les trois à neuf mois après que la courbe des rendements redevienne normale.

Risque de se retrouver avec une pension insuffisante en changeant souvent d'emploi

Le salarié qui change souvent d'emploi risque, à sa retraite, de se retrouver avec une pension insuffisante, même s'il a participé tout au long de sa carrière à des régimes généreux.

JEAN POULAIN

Critiquer cette situation, c'est suggérer une plus grande transférabilité des régimes de rentes.

Le problème est que l'on s'est toujours appuyé sur l'existence de tels régimes comme d'un moyen d'attirer et de conserver ses employés: pourquoi, maintenant, par des ententes de transfert, rendre les changements d'emploi plus faciles?

On comprend sans peine la réticence d'un employeur à faciliter le changement d'emploi d'un de ses bons employés. Comment pourrait-il, en plus, accepter de remettre au régime d'un de ses concurrents la valeur des sommes qu'il a lui-même cotisée à son régime de rentes?

En outre, l'employeur devra faire face, lors du départ de son employé, à des complications administratives lorsque sera venu le moment de signer une entente de transférabilité avec le nouvel employeur. Certes, de telles ententes existent déjà, mais se rencontrent surtout entre employeurs affiliés, ou dans les secteurs public et para-public.

L'une des difficultés ressort du fait que, la plupart du temps, les hypothèses retenues par l'actuaire de chacun des deux employeurs sont différentes.

Un tel problème a fait l'objet d'une étude d'un expert montréalais sur la question, Louis-Jacques Pelletier. Le document a été soumis récemment à une assemblée spéciale de l'Institut canadien des actuaires.

Certaines ententes visent à faire reconnaître par le nouvel employeur, en totalité ou en partie, les années de service effectuées chez l'ancien employeur (si elles sont admissibles aux fins du régime).

D'autres tranfèrent plutôt des montants de prestations, selon les créances accumulées chez l'ancien employeur et qui sont reconnues par le nouveau, soit comme telles, soit sous forme d'années de service équivalentes.

D'autres encore prévoient la reconnaissance des années de service seulement pour fins d'admissibilité aux prestations du nouveau régime, sans que nécessairement les prestations soient transférées.

Comme le souligne M. Pelletier d'une façon plus générale, la plupart des ententes prévoient des échanges monétaires plus ou moins équivalents à la valeur des droits et/ou des prestations différées (dans le cas d'employeurs affiliés, toutefois, il peut arriver qu'aucune somme ne soit transférée).

Vu la complexité pratique de telles ententes, souligne l'actuaire, leur nombre est très limité et continuera de l'être: les cas les plus fréquents se réfèrent aux ententes signées par le gouvernement fédéral avec un grand nombre d'autres employeurs.

La complexité découle de problèmes administratifs qui sont «encore plus complexes que l'administration du régime de rentes lui-même».

Il s'agit, entre autres, d'interpréter une multitude de textes différents, de calculer sur des bases variées et d'une façon générale de maintenir des dossiers plus lourds relativement aux employés impliqués.

Des problèmes d'ordre pratique se posent, tel celui de la disposition d'une différence entre le montant qu'un employeur est prêt à transférer et celui demandé par l'autre partie. L'employé conservera-t-il des droits relativement à l'excédent non transféré ?

Par ailleurs, qu'arriverait-il au régime de pension d'un employé quittant son nouvel employeur pour rejoindre un troisième, avant d'avoir acquis droit à une rente différée?

Pour tenter de résoudre ce casse-tête, M. Pelletier propose diverses formules, en particulier celle du transfert, par l'ex-employeur,de la valeur déterminée des créances de rentes acquises, dans un REER (Régime enregistré d'épargne-retraite), REER sans privilège de remboursement (locked-in).

Cette pratique, selon son auteur permettrait d'aplanir plusieurs difficultés d'ordre pratique et psychologique que posent les ententes qu'il qualifie de «conventionnelles».

Par ailleurs, il suggère d'adopter certaines règles d'uniformité, en particulier celle de ne reconnaître dans le transfert d'un employé les années de service chez l'ancien employeur qu'aux fins d'admissibilité aux prestations du nouveau régime,

Gulf exige toujours que 50% des finances du projet Alsands viennent du privé

OTTAWA — Gulf Canada Resources exige toujours l'assurance, d'ici la fin du mois (c'est-à-dire après-demain) qu'au moins 50 pour cent du financement du projet Alsands vienne du secteur privé et que les membres du consortium puissent bénéficier d'un régime fiscal amélioré.

PETER TORDAY
de l'agence Reuter

Selon John Stoik, président de Gulf, Ottawa n'a demandé aucun délai pour répondre à ces exigences, ce qui est d'ailleurs confirmé de source fiable au ministère de l'Energie, en dépit de rumeurs voulant qu'Ottawa ait proposé un sursis.

Par ailleurs, ni le gouvernement fédéral ni celui de l'Alberta n'ont encore répondu à la société albertaine Nova, qui proposait récemment que les accords fiscaux relatifs au consortium soient remaniés, afin qu'elle puisse contribuer au projet de façon substantielle. Nova n'a fixé aucune date-limite. Au ministère de l'Energie, on dit que la proposition de Nova est toujours à l'étude.

Pour l'instant, le consortium d'Alsands se compose comme suit: Gulf Canada Resources (8 pour cent), Shell Canada (25 pour cent) et Petro-Canada (17 pour cent). Une autre tranche de 50 pour cent est sans preneur pour l'instant, et Gulf exige que le secteur privé contrôle au moins le tiers de ce 50 pour cent, ce qui lui donnerait une participation de 50 pour cent dans l'ensemble du projet.

Le ministre Marc Lalonde a fait savoir qu'il étudierait l'opportunité de créer une nouvelle société d'Etat pour prendre la relève au moins en partie et le gouvernement albertain a aussi laissé entendre qu'il pourrait investir directement dans le projet si la participation du secteur privé s'avérait insuffisante.

Le consortium siégera aujourd'hui à Calgary et il se pourrait qu'une réunion ministérielle se tienne également au cours de la journée.

Jeudi dernier, à Montréal, Donald Taylor, vice-président de Shell Canada, déclarait que l'avenir du projet de $13 milliards Shell a aussi affirmé qu'elle ne restera pas la seule entreprise privée dans le consortium.

«Si Gulf décide d'aller de l'avant, nos associés du consortium seront les premiers à le savoir», déclare M. Stoik. Il n'a pas indiqué si une telle décision serait prise au cours de la réunion d'aujourd'hui, mais, selon les analystes, cette assemblée sera vraiment pour Gulf la dernière occasion de faire connaître ses vues avant la date-limite de mercredi.

M. Stoik ajoute que, si Gulf continue à faire partie du consortium, le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta devront améliorer leurs propositions fiscales, en tenant compte des excédents mondiaux de pétrole dans leurs prévisions de prix.

«Les prix constituent le risque principal, a-t-il dit. Certes, les prévisions de prix qui accompagnent les propositions gouvernementales indiquent que le rendement sur les investissements atteindra près de 20 pour cent, mais la situation sur les marchés mondiaux risquent d'infirmer ces projections. Les gouvernements devraient mettre quelques cerises sur le gâteau».

Le mois de mai sera consacré à l'entreprise locale à Laval

La Chambre de commerce de Laval a décidé de consacrer encore cette année le mois de mai à l'entreprise lavalloise. Elle tiendra du 12 au 22 mai son troisième salon commercial et industriel. Le président de la CCL, Jean-Paul Théoret, a aussi annoncé que ce mois prendra fin par un gala dunamis, dont le président d'honneur sera le premier ministre du Québec, René Lévesque.

M. Théoret a indiqué que 32 entreprises (petites, moyennes et grandes) lavalloises seront représentées lors du salon au Carrefour Laval. Au cours du gala qui sera tenu le 28 mai, 12 entreprises seront honorées.

Pour être récipiendaire dunamis, il ne faut pas nécessairement avoir été un exposant.

Contrairement à l'an passé, Ville de Laval ne sera pas identifiée à cet événement. Les autorités municipales apportent tout de même leur collaboration et le maire Claude Lefebvre sera l'un des invités au gala.

Lors d'une rencontre avec la presse, M. Théoret a annoncé que la Chambre de commerce de Laval venait de se doter d'un directeur général, soit M. Gislain Boisvert.

À NOTER

AUJOURD'HUI

Montréal

— Déjeuner-causerie du Cercle Canadien de Montréal. Conférencier: Donald J. Johnston, président, Conseil du Trésor.

DEMAIN

Montréal

— Vingt-deuxième conférence annuelle des Fabricants canadiens de produits alimentaires (FCPA). Le 30 mars (le soir), le 31 mars et le 1er avril.

— Séance d'information de la Chambre de commerce du district de Montréal en collaboration avec la Banque fédérale de développement. Sujet: «Qui a besoin d'un conseil d'administration? Des guides pratiques».

— Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal. Conférencier: Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal.

— Le Conseil du patronat du Québec rendra public les résultats d'une étude visant à mettre à jour son dossier sur l'industrie des sièges sociaux à Montréal.

Toronto

— Septième conférence annuelle sur le marketing, par le Conference Board du Canada. Titre: «Marketplace 1983».

MERCREDI

Montréal

— Déjeuner-causerie organisé par l'Association des analystes financiers de Montréal. Conférencier: Walter F. Light, président du conseil et chef de la direction de Northern Telecom.

— Conférence de la Famille des sciences de la gestion de l'UQAM. Sujet: «Le rôle du conseil d'administration dans une PME».

Longueuil

— Déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive sud. Conférencier: Jacques Girard, sous-ministre au ministère de l'Education du Québec.

JEUDI

Montréal

— Séminaire de l'Association canadienne des fabricants en quincaillerie et articles ménagers.

VENDREDI

Montréal

— Dîner causerie annuel de l'Association internationale de étudiants en science économique et commerciale (AIESEC). Invité: H. Anthony Hampson, président de la Corporation de développement du Canada. Sujet: «Stratégies des années 80».

BRAVO

LES VRAIS CONNAISSEURS DE RENAULT se retrouvent chez le # AU QUÉBEC

RENAULT 18-198i
MODÈLE 4 VITESSES

à partir de $7295.00 (Transport et prép. en sus)

Automobiles Renault Ville Marie

BON CHOIX DE NEUVES ET D'USAGÉES

Automobiles Renault Ville Marie inc.
2230, rue Viau, Montréal
254-9971

SÉMINAIRE POUR VENDEURS

LA MOTIVATION

L'art de la vente est avant tout un art de la communication entre le client et le vendeur. Connaître les facteurs de motivation du client, c'est pouvoir répondre à la question «Savez-vous ce que veulent vos clients?»

Le Centre de formation des professionnels de la vente du Collège Marie-Victorin vous offre un séminaire de fin de semaine qui abordera les thèmes suivants:

- écouter et questionner
- la motivation de l'acheteur et du vendeur
- les applications dans la vente.

Le séminaire, d'une durée de dix heures, aura lieu:

- le vendredi 2 avril de 18h à 21h
  et le samedi 3 avril de 8h à 17h

Trois autres séminaires sur des thèmes complémentaires font partie de cette série donnée par des instructeurs expérimentés dans la vente.

Pour renseignements et inscriptions, communiquez dès maintenant avec le:

Centre de formation des professionnels de la vente du Collège Marie-Victorin 7125, rue Marie-Victorin Montréal H1G 2J6

325-4414

Distributrice automatique de patates frites

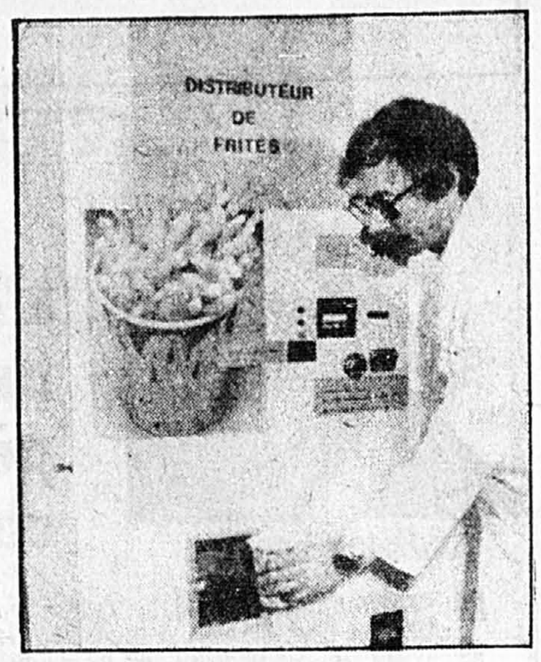

■ Français viennent, semble-t-il, de damer le pion aux Belges en matière de «frites»... justifiant ainsi le qualificatif anglais de «French fries».

Un Français du nom de Marlotti a conçu cette distributrice automatique de frites, dont un technicien de la compagnie Fillon Pichon a fait la démonstration ces jours derniers à Favrolles, en banlieue de Paris. Après avoir inséré une pièce de 5 francs dans la machine, vous obtenez votre cornet de frites une minute plus tard (50 secondes de friture, 10 secondes d'asséchage).

La distributrice se vend 60,000 francs français, soit à peu près $11,800 canadiens à l'heure actuelle. (téléphoto AP).

Des poignées à volonté

■ Essayez, pour voir,de voyager avec une valise sans poignée! Vous allez vite trouver que c'est épuisant à force d'être encombrant...

Même les petits colis comme les pichets cartonnés de lait ou de jus de fruit deviennent lourds à porter quand on a les mains et les avant-bras chargés de produits d'épicerie. A l'intention des producteurs qui veulent faciliter la tâche au client, Edelstein Diversified, de Ville St-Pierre, a mis sur le marché un procédé, dont elle a l'exclusivité en Amérique du nord, qui permet de fixer des poignées sur divers contenants ou colis.

La poignée est en ruban adhésif transparent, doublé d'un papier opaque et résistant qui vient d'Allemagne (Beiesdorf, de Hambourg) et qui porte le nom de «Handylift».

La machine à poser la poignée est une invention québécoise (Muller Manufacturing) qui, selon Stanley Edelstein, a attiré l'attention d'une multinationale américaine. Mais le président d'Edelstein Diversified souhaiterait qu'elle profite d'abord aux producteurs du Québec et du Canada.

Il existe déjà sur le marché des poignées du même genre mais, selon Edelstein Diversified, elles sont en plastique et leur prix de revient est plus élevé, soit environ 5 cents par poignée contre 2 à 3 cents pour Handylift. Ça compte sur la quantité. Par ailleurs, les poignées de plastique se poseraient une fois le contenant rempli, ce qui créerait certains problèmes. Handylift permet enfin de soulever 10 kilogrammes d'un coup.

(Edelstein Diversified, 81 Mount Vernon, Ville St-Pierre, H8R 1J9. Tél: 489-8689).

Pour solidifier les objets de bois

■ Interdit quelque temps au Québec à cause des lois de l'étiquetage, un dilatant des fibres ligneuses nommé Chair-Loc nous est revenu francisé par le truchement d'une compagnie de produits chimiques de Boucherville.

Solidifie chaises, manches de brosses et d'outils, tables, lits, manches de marteaux, de haches, de ciseaux, ustensiles de cuisine, fonds de tiroirs, truelles, mentionne la nouvelle étiquette en français. Suit, au verso, le mode d'application.

Produit par Chair-Loc Inc., de Lakehurst, au New Jersey, Chair-Loc n'est pas une colle mais contient une résine qui gonfle les fibres de bois qui, en séchant, ont pu laisser du jeu dans une emboîture. Ce produit se vend présentement dans les quincailleries Pascal et le grossiste de Boucherville, Rustol, compte que le réseau de distribution s'agrandira bientôt.

Prix de détail suggéré: $3.49 le contenant-applicateur de deux onces.

(Produits chimiques Rustol, C.P. 397 Boucherville, Qué., J4B 3E6. Tél: 514-861-1346).

NOUVEAU

ANDRÉ CHENIER

BEAUPRÉ, TRUDEAU, avocats, ont le plaisir d'annoncer que Me PIERRE VIAU s'est joint à leur étude en qualité d'associé sénior.

ROLPH-CLARK-STONE PACKAGING

DONALD GORDON

SERGE ROGER

M. David Billing, président de Emballages Rolph-Clark-Stone, est heureux d'annoncer les nominations suivantes: Donald Gordon au poste de vice-président, finance et administration, et Serge Roger au poste de vice-président, ventes.

M. Roger est à l'emploi du service des ventes de RCSP depuis environ 20 ans; il occupait jusqu'à tout récemment le poste de directeur des ventes. Pour sa part, M. Gordon était jusqu'ici directeur du service des finances et de l'administration.

M. Billing a souligné que ces nominations confirment la croissance continue de Rolph-Clark-Stone Packaging et son excellente réputation, principalement sur le marché international, où ses produits trouvent une place de plus en plus enviable.

Rolph-Clark-Stone Packaging est une filiale de Ronalds-Fédérée Ltée, une des plus grandes compagnies canadiennes dans le domaine de l'imprimerie et de la fabrication d'une vaste gamme de cartonnages pliants. Sa clientèle, fort diversifiée, se retrouve aussi bien au Canada, aux Etats-Unis et aux Antilles qu'au Royaume-Uni.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

REPRÉSENTANT(E)-INDUSTRIE

Un fabricant bien établi à Dorval, spécialisé dans l'équipement de manutention du mazout et les systèmes de combustion, recherche un(e) représentant(e). La personne choisie sera responsable de la prévision et de la vente des produits industriels destinés à l'industrie manufacturière primaire et secondaire et couvrira un territoire situé au Québec.

Le titulaire du poste sera bilingue, connaîtra la vente à l'industrie. Il se sera, de préférence, taillé une solide réputation en ingénierie ou dans la vente à l'industrie.

Envoyez votre curriculum vitae à:

**La Presse, réf. 11233
C. P. 6041, succ. A
Montréal H3C 3E3**

CONTREMAITRE(ESSE)

USINE DE QUÉBEC

Nous sommes à la recherche d'un(e) contremaître(esse) pour prendre charge d'une équipe d'entretien de l'équipement et des bâtisses.

PRINCIPALES FONCTIONS:

— Suivre, améliorer, développer les cédules d'entretien et de lubrification;
— Diriger du personnel;
— Appliquer la convention collective;
— Rédiger des rapports.

EXIGENCES:

— Baccalauréat en technologie de l'Ecole technologie supérieure et 2 ans d'expérience;
— Ou DEC en mécanique de production et 5 ans d'expérience pertinente.

Le poste offert doit être accompli de nuit.

— Semaine de travail de 36 heures;
— Salaire compétitif;
— Boni pour travail de nuit;
— Avantages sociaux très généreux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**M. Vital Bériau,
Directeur du personnel,
IMPERIAL TOBACCO
C.P. 1847
Québec G1K 7L9**

Braun's

La nouvelle collection qui propose la qualité Browns à prix accessible. BRAVO pour hommes et femmes. BRAVO un grand choix de chaussures et de sacs à main dont le prix moyen se situe à 88 dollars. BRAVO la qualité à tout prix dans tous les magasins Browns. Téléphone 334-5512.

Train de nuit, bonnes affaires!

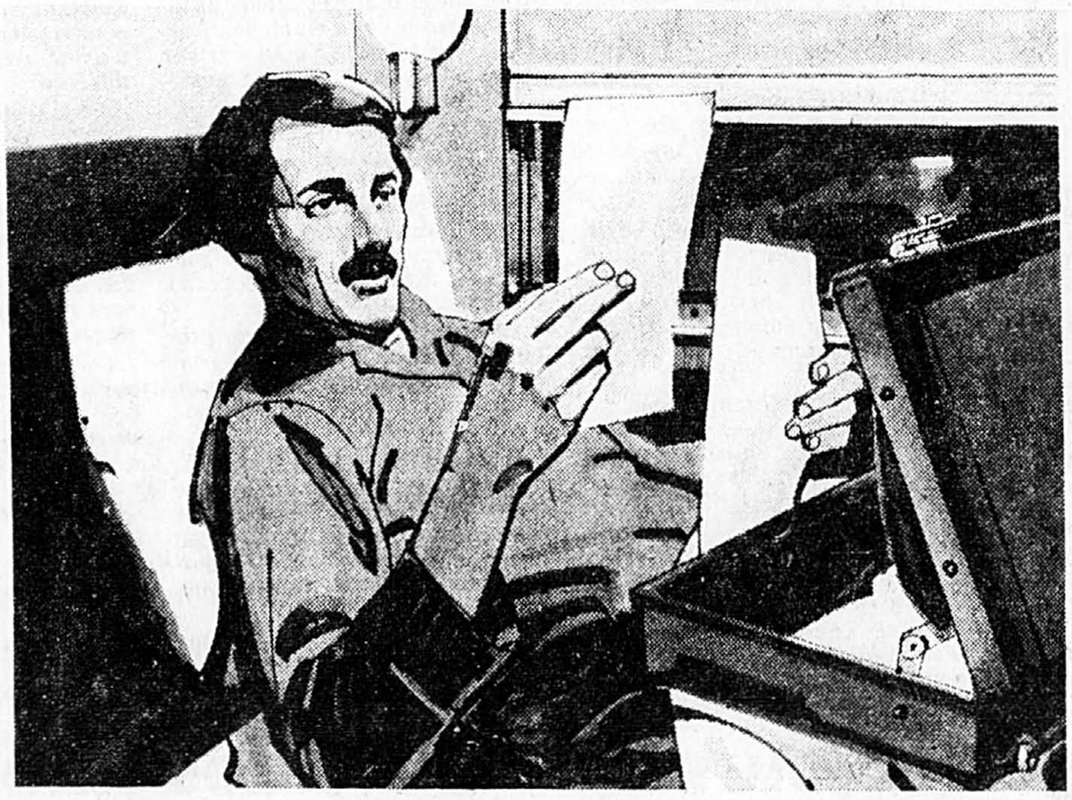

De plus en plus de gens d'affaires choisissent le train de nuit Le Cavalier pour se rendre à Toronto. En plus d'offrir l'excellent service VIA 1, le train de nuit présente divers avantages qui en font le train du succès en affaires. Voyez vous-même!

Après une journée de travail normale, vous avez le temps de relaxer, de passer la soirée en famille, avant de monter dans le véritable hôtel roulant qui vous transportera durant votre sommeil. (Vous pouvez monter en voiture une heure avant le départ.) Et vous arrivez à destination frais et dispos pour entreprendre votre journée.

Peu importe la formule VIA 1 que vous choisirez, vous pourrez profiter du service de boissons de la voiture café-bar et vous aurez droit à un petit déjeuner léger avant l'arrivée.

Et, de plus, c'est économique!

Aller simple voiture-coach	34$
Aller-retour sept-jours*	51$
SERVICE VIA 1	
Chambrette	24$ de supplément
Chambre (une ou deux personnes)	49$ de supplément

Fauteuil en voiture-club de nuit et lits du haut ou du bas également offerts à plus bas prix.

Le Cavalier quitte la gare Centrale tous les soirs à 23h35 (la gare de Dorval, où le stationnement est gratuit, à 23h59).

Appelez donc votre agent de voyages ou VIA au 871-1331. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

*Offert à certaines conditions.

VOYAGEZ BIEN PRENEZ LE TRAIN.

VIA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONE

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (Lois refondues du Québec, chapitre P-16) que les garanties créées en vertu de l'acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage, exécuté par VENARD ENTERPRISES INC. «Compagnie» et LA COMPAGNIE TRUST ROYAL, fiduciaire, devant Me André Voizard, notaire, le 2 août 1979, et enregistré au bureau d'enregistrement de St-Jérôme le 3 août 1979, sous le numéro 570270 sont devenues exécutoires, lesquelles garanties grèvent, inter alia, les comptes-clients et tous les comptes à recevoir de la Compagnie.

DATÉ à Montréal, ce 23e jour de mars 1982.

L'agent pour La Compagnie Trust Royal
RICHARD J. MESSIER, C.A.,

Bureau de:
CLARKSON GORDON
630, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H3B 1T9

LE PERSONNEL VENDEUR EST NOTRE ACTIF LE PLUS PRÉCIEUX

Revenu annuel des plus élevés selon l'expérience et la compétence commissions généreuses

Montréal et ses banlieues

Vous êtes un vendeur ou une vendeuse qui a fait ses preuves mais vous voulez faire encore mieux. Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons pour un poste exceptionnel dans la région.

Nous sommes, depuis 62 ans, une manufacture très réputée de produits chimiques. Si notre croissance a été si rapide, c'est que nos vendeurs et vendeuses gagnent plus de $29,000 la première année et leur revenu s'accroît considérablement à la deuxième et la troisième année. Une formation spéciale n'est pas requise. Nous offrons une formation complète et des avantages sociaux très généreux.

Pour une entrevue locale appeler:

**Pierre Côté
(514) 631-3278
lundi 29 mars et mardi 30 mars
9h a.m. - 5h p.m.
ou sans frais à
1-800-361-7056**

Si vous ne pouvez appeler, veuillez écrire à:

**PRODUITS DES LABORATOIRES CERTIFIES
137 rue Lindsay
Dorval, Qué. H9P 2S6**

Les Grecs en fête dans les rues de Montréal

Au moins, le soleil était là. Ignorant un petit vent frisquet typiquement canadien, la communauté grecque de Montréal a défilé rue Jean-Talon, hier après-midi, pour célébrer le 165e anniversaire de l'indépendance grecque. Le défilé, qui partait du boulevard l'Acadie pour aboutir à la rue Hutchison, marquait également le lancement d'une campagne de souscription visant à recueillir six millions $ qui serviront à la construction d'un centre hellénique communautaire à l'intersection du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue Wilderton. D'autres manifestations avaient lieu hier à Montréal, dont une cérémonie religieuse en l'église Evangelismus, rue Saint-Roch. Quelques dignitaires, dont le consul général de Grèce à Montréal, Petros Angelakis, et l'évêque du diocèse de l'Église orthodoxe grecque au Canada, Mgr. Sotirios, de Toronto, ont participé à ces diverses activités. photo Pierre Côté, LA PRESSE

TRAFIC DE 7 KILOS DE COCAÏNE

Il y avait soupçon, mais pas de preuve!

Trouvé en possession de 2.2 grammes de cocaïne, mais également d'une somme assez... intrigante de $269,239, dans son appartement de la rue Montpelier, à Saint-Laurent, Harry Yachnin a été envoyé à son procès pour possession de la petite quantité de coke repérée chez lui, mais il a été libéré, dès l'enquête préliminaire de l'accusation d'avoir conspiré pour faire le trafic de sept kilos de la même drogue, valant sur le marché noir, plusieurs milliers de dollars.

Le juge Patrick Falardeau s'est ainsi rendu aux représentations de l'avocat du prévenu, Me Jack Waissman, qui avait soutenu que le tribunal ne pouvait inférer de la possession de cette forte somme d'argent qu'elle devait nécessairement servir à l'achat des sept kilos, même si ceux qui en avaient la possession avaient visité le prévenu un peu plus tôt.

La poursuite, elle, soutenait que, visiblement, on était venu porter un échantillon de la marchandise, et que la livraison de cet important stock devait nécessairement suivre dans les prochaines heures ou les prochains jours.

Le tribunal se dit d'avis que cette hypothèse repose sur des soupçons qui peuvent paraître fort plausibles mais que ces mêmes soupçons ne sauraient constituer, dans les circonstances, une preuve prima facie de l'accusation telle que portée.

4.3* li/100km cote routière (65.69 MAG) Honda Civic 1300FE Hatchback 5 vitesses

5.0* li/100km cote routière (56.5 MAG) Honda Civic 4 portes Sedan 5 vitesses

5.7* li/100km cote routière (49.56 MAG) Honda Accord Hatchback 5 vitesses

5.8* li/100km cote routière (48.7 MAG) Honda Prelude Sport Coupé 5 vitesses

les affaires n'ont jamais été aussi bonnes chez Rallye

En 1982, les acheteurs Honda de la province en auront plus pour leur argent. 30 améliorations importantes ont été faites sur la carrosserie seulement. Plus de 40 améliorations techniques ont été apportées au fameux moteur Honda afin d'en accroître encore la fiabilité, qui fait pourtant déjà l'envie de l'industrie automobile. Aux acheteurs de la province en 1982, Honda garantit ses voitures contre la corrosion pendant 60 mois/kilométrage illimité, ce qui est incroyable en soi. Mais Rallye va encore plus loin... Si vous achetez et prenez livraison de votre Honda chez Rallye Honda de LaSalle en mars, avril ou mai 1982, Rallye étendra la garantie contre les perforations dues à la rouille pendant 7 ans/kilométrage illimité. La garantie s'applique même au deuxième ou troisième propriétaire de la voiture. Du jamais vu dans l'industrie. Et c'est absolument gratuit. À tous les points de vue.

Honda
L'auto-satisfaction
RALLYE
Angle Clément et Lafleur à LaSalle
364-1121

* Cote routière selon Transport Canada

Rallye vend l'antirouille Thermoguard qu'on vous donne gratuitement durant cette promotion.

LBS 1964

Entrepreneurs, Sous-traitants, Rénovateurs, Constructeurs

à partir du 1er avril 1982, vous pourrez devenir un

Client privilégié Lacroix

pour panneaux de gypse, isolation de fibre de verre, mousse styrofoam SM, isolation rigide bleue, plâtre, chaux et ciment, goujons d'acier, poutres, cornières.

Savez-vous quels avantages offre le titre de

CLIENT PRIVILÉGIÉ LACROIX ?

Savez-vous comment devenir un

CLIENT PRIVILÉGIÉ LACROIX ?

Pour l'apprendre, appelez-nous dès aujourd'hui

C'est nouveau - c'est avantageux

MANUTENTION LACROIX INC.
3205 boul. Pitfield, St-Laurent
TÉL. 332-2310

BALLY

SOLDE DE RÉNOVATION

ENCORE 6 JOURS SEULEMENT
AVANT LA FERMETURE DU MAGASIN
AU 767 RUE STE-CATHERINE OUEST

Nous allons bientôt fermer notre magasin pour entreprendre d'importantes rénovations. Nous avons l'intention d'en faire le plus grand et le meilleur magasin de chaussures du Canada! Dans le but de liquider notre marchandise, nous offrons maintenant des rabais spéciaux sur certains articles déjà en solde.

CHAUSSURES POUR DAMES à partir de $29,95 BOTTES POUR DAMES à partir de $49,95 RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 20% SUR TOUS LES SACS À MAIN DÉJÀ EN SOLDE.
CHAUSSURES POUR HOMMES à partir de $59,95 BOTTES POUR HOMMES à partir de $49,95 CHAUSSURES SPORT POUR HOMMES a partir de $29,95 KICKERS DE BALLY $29.95

6 DERNIERS JOURS

767, rue Ste-Catherine ouest Montréal

Super Loto 1 million $ Lots

Gros lot 564716
100 $ 716
1 000 $ 4716
10 000 $ 64716

Numéro gagnant

lots de 100 000$
182514
162015
253555
361283
731379

non-décomposables

Date 28-03-82

Les billets gagnants de 1 000$ et 100 $ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

numéros mobiles

0 5 0 2 0 numéro tiré — 2 façons de gagner 10 000$: 0 5 0 2 0 / 0 5 0 2 0
7 1 9 9 numéro tiré — 3 façons de gagner 1000$: 7 1 9 9 / 7 1 9 9 / 7 1 9 9
0 4 0 numéro tiré — 4 façons de gagner 100$: 0 4 0 / 0 4 0 / 0 4 0 / 0 4 0
5 9 numéro tiré — billets gratuits: 5 9 / 5 9 / 5 9 / 5 9 / 5 9

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

Les tirages en reprise
Toutes les deux heures
Sept jours par semaine

INTER-VISION Câble 2 - Montréal
Câble 4 - Québec

loto québec

DÉJÀ PLUSIEURS CONTRATS D'AUTRES ENTREPRISES

Mouvement Desjardins inaugure son service de camions blindés

Dès aujourd'hui des camions blindés appartenant au Mouvement Desjardins circuleront pour la première fois dans les rues de Montréal.

YVES MALLETTE
collaboration spéciale

Sécurité Desjardins Limitée s'est vu confier le mandat de procéder au transport des valeurs pour toutes les caisses, fédérations et entreprises affiliées au Mouvement Desjardins.

Outre les 1,673 succursales des caisses Desjardins réparties partout à travers le Québec, le premier client à profiter de ce service à Montréal sera le ministère du Revenu du Canada. Suivront d'autres entreprises comme La Baie, Steinberg, Hydro-Québec, Postes Canada, St-Hubert BBQ et McDonald.

Le vice-président-directeur général de Sécurité Desjardins, M. Gérard Tobin, estime qu'un tel service contribuera à développer davantage l'image de force du Mouvement Desjardins.

Bénéficiant d'un budget de plus de $6 millions pour 1982, Sécurité Desjardins a déjà acheté six camions d'un fabricant américain, Moore and Son, de Memphis, Tennessee. La société projette l'achat de 30 autres camions fabriqués au Québec et l'embauche d'une centaine de gardes.

La décision de mettre en place un tel service pour ses propres succursales, caisses et Fédérations amène le Mouvement Desjardins à entrer en concurrence directe avec Brink's et Wells Fargo. «Nous n'avions pas le choix, note M. Tobin. Deux événements majeurs nous ont contraints à agir et vite. Le vol de deux millions de dollars survenu l'an dernier à la place d'Armes, alors que notre argent avait été confié à la compagnie Alliance Blindée, et la grève de la Brink's à Montréal, la même année, furent les causes majeures de notre décision».

L'enquête n'étant pas terminée la compagnie Lloyd's n'a pas encore remboursé le montant volé.

Le Mouvement Desjardins transporte des millions de dollars chaque jour. «Cette responsabilité ne peut être confiée à d'autres intérêts sans que nous ne soyons sûrs de pouvoir assurer nos arrières», note M. Tobin.

Les camions blindés acquis par Sécurité Desjardins pèsent plus de cinq tonnes. Chaque garde de ces camions est muni d'un revolver Smith & Wesson 357 magnum, d'un fusil de calibre .12 et, certains, d'un fusil-mitrailleur. Les gardes ont subi leur entraînement à l'école de police de Nicolet de même qu'à l'Association internationale des chefs de police de Saint-Louis, Missouri.

photo LA PRESSE

Sécurité Desjardins comptera au départ 36 camions blindés, dont 30 seront fabriqués au Québec, et une centaine de gardes munis d'un révolver Smith & Wesson 357 Magnum, d'un fusil de calibre 12 et, certains, d'un fusil mitrailleur.

1872 1982

Bons prix! La mode printanière s'épanouit chez Simpsons!

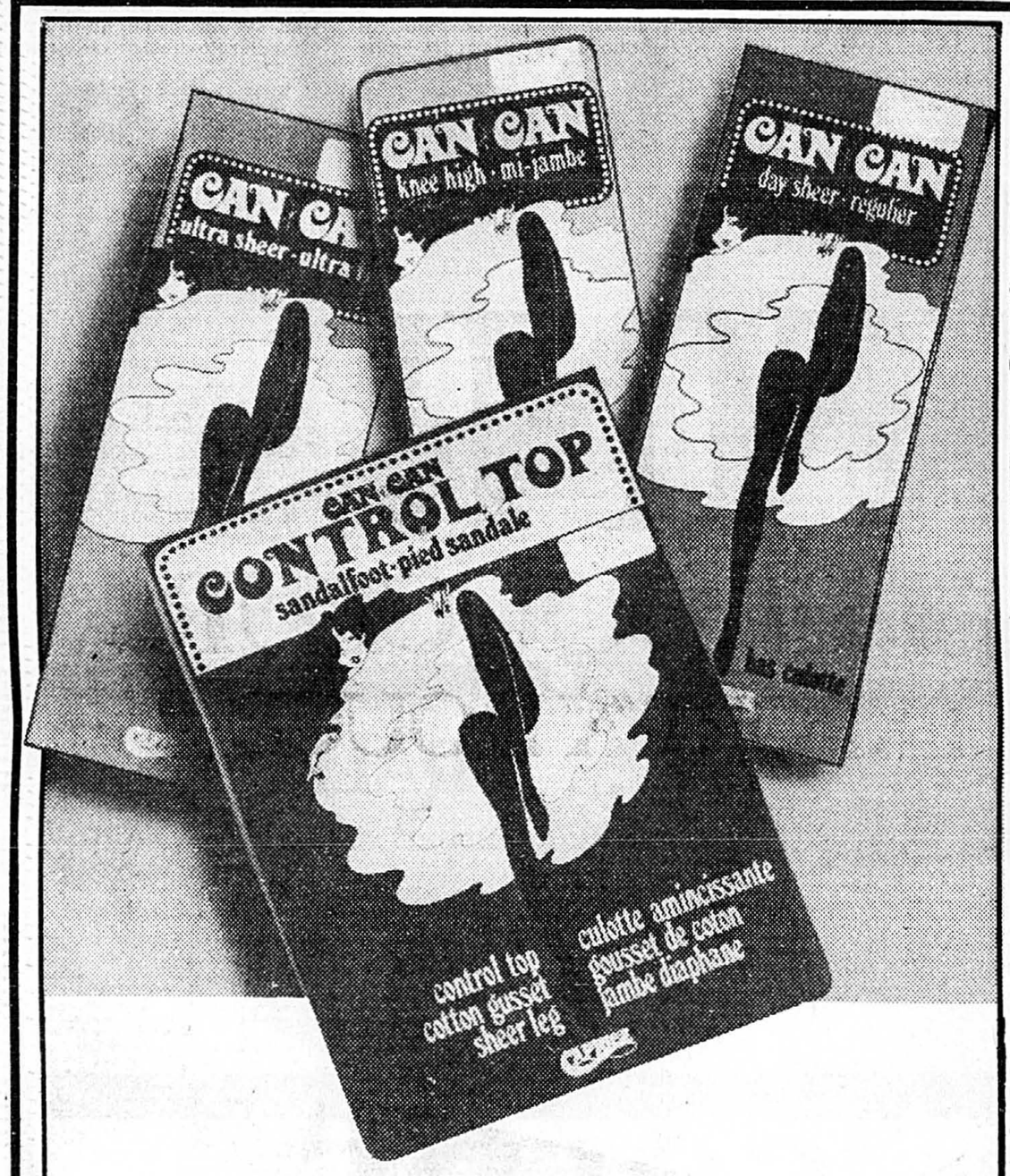

Bas et collants «Can-Can»

Profitez de ces bas prix! Maintenant jusqu'au 10 avril!

Prix Simpsons, pai.

79¢ 3/2.29

No 12CKH — Bas au genou. Pointes invisibles. Cuivre, palma, roma ou taupe. Pointure unique: 9 - 11.
No 13CKH — Bas au genou. Pointes renforcées. Cuivre, palma ou taupe. Pointure unique: 9 - 11.

Prix Simpsons, ch.

1.99 3/5.79

No 39CSE — Collant ultra-diaphane. Pointes invisibles. Cuivre, palma, roma, moka, nuage argenté ou taupe.

Prix Simpsons, ch.

1.39 3/3.99

No 22CGA — Collant entièrement diaphane. Pointes invisibles. Cuivre, palma, cupido, roma, taupe ou soie grège.
No 23CGD — Collant de jour, diaphane. Pointes renforcées. Cuivre, palma, cupido, roma ou taupe.

Prix Simpsons, ch.

2.19 3/6.39

No 26CCL — Collant avec culotte de maintien. Pointes invisibles. Cupido, soie grège ou taupe.

Tableau des tailles:
Moyenne: 5'0'' - 5'4'' (jusqu'à 120 lb)
Elancée: 5'3'' - 5'5'' (jusqu'a 140 lb)
Très élancée: 5'5'' et plus (plus de 120 lb)

Rayon 229, bas.
Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Jeans de belle coupe et maillots attrayants... à très bons prix

$12 Prix Simpsons
A. MAILLOT-T À RAYURES. Coton / polyester / fil métallique «Lurex». Rouge / kaki, rouge / ivoire ou kaki / ivoire. Tailles 8 à 14

$14 Prix Simpsons
B. MAILLOT TRICOT À RAYURES. Coton / polyester. Rouge / kaki / marine ou rose pâle / lilas / bleu / jaune. Tailles 8 à 14.

$29 Prix Simpsons
C. JEANS «SERGIO VALENTE». Denim de coton. Coupe bien étudiée. Tailles 7 à 14X.

$28 Prix Simpsons
D. JEANS «JORDACHE». Denim de coton. Coupe bien étudiée. Tailles 7 à 14X.

Rayon 336, vêtements pour fillettes. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Venez, écrivez.... ou composez

*Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit*

Elégants manteaux tout temps «Niccolini»

Prix Simpsons

$85 et $90

Seulement 2 modèles représentés. Tous en polyester / coton. Devant croisé, col cranté ou ailé, poignet avec patte ou patte boutonnée, ceinture à nouer. Bleu, beige, rose cendré, corde, kaki, noir, tan, gris, prune ou marine dans le groupe. Tailles petites: 8 à 16; moyennes: 10 à 18; demi-tailles: 14½ à 22½.

Rayons 614 et 301 manteaux pour dames Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour achat en personne seulement

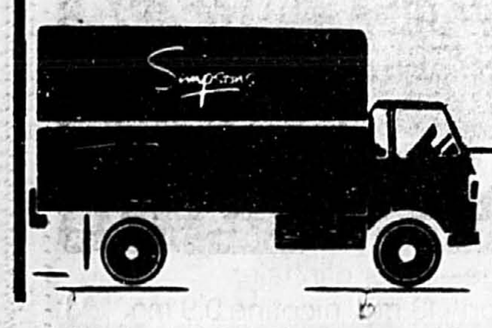

EN VIGUEUR À PARTIR DU 29 MARS 1982, LE SERVICE DE LIVRAISON DE SIMPSONS EST AMENDÉ

Pour pallier aux coûts croissants de la livraison, des frais de service de **$1** seront perçus sur tout colis de moins de $20 (livré dans la zone normale de Simpsons). Des frais de service additionnels de **$1** seront ajoutés à toute commande payable sur livraison.

Simpsons MD